

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 72 (2008)
Heft: 285-286

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

Colloque d’Innsbruck

Suite à notre XXVe Congrès de Linguistique et de Philologie Romane, la présidente de la Société de Linguistique Romane, Mme Maria Iliescu, a organisé, toujours à Innsbruck, un petit colloque centré sur l’histoire linguistique de la Galloromania (29/30 novembre 2007, « Faut-il réécrire l’histoire du français ? Les variations diachroniques et synchroniques du français », en collaboration avec Françoise Gadet et David A. Trotter). Puisque les actes de ce colloque ne seront pas publiés, nous reproduisons ici le discours d’ouverture de M. Iliescu qui met en relief les interrogations centrales à l’étude (v. le bref résumé des conférences, ici 250) .

Variations contradictoires dans le galloroman d’oil

1. Notre collègue Michel Banniard qui malheureusement n’a pas pu venir nous rejoindre à Innsbruck avait intitulé sa contribution : « Quelques correctifs socio-linguistiques à des mythes bien établis ». Quant à moi, je voudrais ajouter quelques correctifs à des mythes bien établis en linguistique française et romane.

Il s’agit *primo* de l’idée bien ancrée dans la linguistique romane et dans l’histoire de la langue française que le galloroman d’oil est un idiome très innovateur, le plus innovateur même de toutes les langues romanes. Il suffit de citer un bien connu romaniste comme Vidos (1968, 403) qui soutenait (je traduis de l’allemand) : « Toutes les langues romanes sont plus conservatrices que le français et, de toutes les langues romanes, le français est la plus innovatrice. Toutes les langues romanes présentent des traits plus ou moins conservateurs, à la différence du français » .

Une telle opinion était en effet possible tant que l’on concevait le territoire sur lequel s’est constitué le français comme un tout unitaire. L’évidence de l’existence des variations nous mène toutefois à supposer l’existence d’un territoire à typologies linguistiques différencierées (v. Trotter 2006, 359-376).

C’est pourquoi je cherche à montrer dans ma communication

- (1) que dans la Galloromania d’oil existaient non seulement des variétés à traits innovateurs mais aussi des variétés à traits conservateurs, c'est-à-dire des traits encore attestés en latin, maintenus en ancien français et partiellement jusqu’en français moderne.
- (2) que ces traits n’appartiennent pas uniquement au français, mais à toute une région qui s’étendait de la Gaule à la lointaine Dacie, nommée ces derniers temps ‘Romania Continentale’ ;
- (3) enfin, que selon une hypothèse de travail fondée sur les recherches des dernières décennies sur la romanisation de la Gaule et la constitution du français, l’origine de ces traits doit être cherchée dans le centre de la Gaule, où la romanisation avait été

plus faible et les variétés innovatrices et conservatrices avaient pu coexister plus longtemps.

2.0. Mon point de départ sera l'étude des traits linguistiques qui unissent l'ancienne *Romania Continua*, traits qui appartiennent à l'ancien français ainsi qu'au roumain et qui peuvent tous être caractérisés comme conservateurs, ou plutôt non innovateurs, leur existence étant attestée en latin plus ou moins tardif. Il s'agit de la syntaxe des déterminants d'appartenance, du système des démonstratifs, de la forme de l'impératif négatif ainsi que d'une petite annexe lexicale.

2.1. La syntaxe de la détermination d'appartenance en français et en roumain est sans doute le trait le plus intéressant. Avant de présenter les faits dans les deux langues il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur le latin.

2.1.1. Dès le début de la tradition, les cas synthétiques ont été concurrencés par des constructions analytiques, formées par une préposition suivie de l'accusatif. Cette dernière construction était caractéristique surtout pour le datif régi par des verbes trivalents ayant le sens de "transmettre quelque chose à quelqu'un" (p.ex. DARE) et de "transmettre par vive voix un message à quelqu'un" (p.ex. DICERE). Les deux constructions sont attestées déjà chez Plaute.

Le génitif synthétique a commencé à être remplacé par des constructions analytiques avec la préposition DE suivie de l'ablatif, et plus tard de l'accusatif (essentiellement en Occident), ou avec la préposition AD (particulièrement en Orient).

Bien que vite acceptée dans les textes techniques, surtout juridiques, ce n'est qu'après une longue période de coexistence que la concurrence entre désinences et constructions avec prépositions a fini par la victoire presque totale de ces dernières.

Quant à la concurrence entre le génitif et le datif synthétiques et les constructions analytiques équivalentes, elle a été de longue durée et les résultats n'on pas été identiques dans toute la Romania. Les formes ont été les mêmes dans la Gaule et dans les provinces du Bas-Danube et se sont distinguées de celle de l'Italie et de l'Espagne.

2.1.2. En Gaule ainsi qu'à l'Est de l'Empire, on constate la transgression du datif en dehors des domaines qui lui étaient propres et sa pénétration dans le territoire du génitif. Ce type de datif, le datif adnominal – en général le datif était un cas adverbial – se trouve depuis le V^e siècle de plus en plus souvent en Gaule et en Orient à la place du génitif possessif.

Les exemples abondent dans toute la littérature tardive des régions mentionnées. En voici deux : *exercitus praedicto regi* (Fredegarius VI^e s.) au lieu de *praedicti regi*. Plusieurs exemples se trouvent en Orient dans la liste des châteaux de la Dalmatie et de la Macédoine (v. Skok 1934, 440) : *Loupo fontana* pour *Lupi fontana*, ou bien *Moutianocastellon* pour *Mutiani castellum*. L'exemple le plus célèbre où un datif adnominal remplace un génitif, cette fois objectif, est sans doute *pro Deo amur* des Serments de Strasbourg.

2.1.3. La deuxième phase de cette évolution a été le remplacement du datif synthétique par le datif analytique avec AD à sens possessif. La désinence du datif est remplacée par une syntaxe analytique et le 'datif' devient ainsi non pas une désinence, mais l'ordre des mots. On arrive ainsi de *ancilla domini* à *ancilla domino* et avec le remplacement du datif synthétique par le datif analytique à *ancilla ad dominum* c'est-à-dire à des datifs adnominaux avec ou sans prépositions, en fonction de génitifs possessifs.

2.1.4. Les sources du datif adnominal sont essentiellement de nature sémantique. Elles se trouvent dans le datif possessif (*ancilla est illi* > *ancilla est ad illum*), dans le datif d'attribution (*do librum matri* "je donne le livre à la mère" dont le résultat de l'action est *librum matris* "le livre de la mère") et surtout dans le 'dative sympathetico-

cus' (*pabulum ovibus* "l'étable pour les moutons" qui devient *pabulum ovium* "l'étable des moutons"; v. Löfstedt 1942 I, 209).

2.1.5. Le datif adnominal a donc été un phénomène caractéristique pour la Gaule et pour l'Est de l'empire. Il reste à voir si le développement de cette caractéristique a été parallèle dans les deux territoires de la Romania, où est intervenu un changement essentiel pour tout le système nominal : l'apparition de la catégorie article.

2.1.5.1. Il n'est pas pertinent ici d'insister sur le sort du datif adnominal en ancien français. J'essaie de résumer aussi brièvement que possible ce que M. Buridant a si bien décrit dans sa *Nouvelle grammaire de l'ancien français* (2000, 91).

En a.fr. le datif adnominal est continué par le régime indirect dans sa fonction de complément déterminatif génitif, dit 'cas régime absolu'.

Le syntagme est formé d'un déterminé et d'un déterminatif, dont le second est au cas régime et, presque obligatoirement, un être animé. Les deux membres peuvent être liés ou non par une préposition (*à < AD / de < DE*) et peuvent être précédés d'un article.

Dans une première phase la construction absolue, sans préposition, est prédominante : *li fils le roi, nièce le compte* (Erec, 134); cf. les syntagmes figés type *Fête-Dieu*.

La deuxième phase est caractérisée surtout par la concurrence entre les deux constructions avec les prépositions *à* et *de*: *la femme al rei Hugon* (Voyage de Charlemagne, 822), *la dame du chastel Perlesvaus*, ap. Ménard 1988, 24)

Dans une troisième période la construction avec la préposition *à* se fige à son tour ; cf. *fils à papa*. C'est en fin de compte la construction avec *de* qui emporte la victoire à la fin du Moyen Âge.

2.1.5.2. Que s'est il passé en roumain ? Non seulement l'histoire de la langue roumaine est beaucoup moins connue que l'histoire du français mais encore, à la différence du français, le roumain ne dispose pas de textes antérieurs au XVI^es. Il faut donc reconstruire les faits de presque dix siècles en partant des inscriptions et en s'appuyant sur les faits dialectaux du daco-roumain et sur des dialectes dits historiques : l'aroumain, l'istro-roumain et le mégléno-roumain.

En outre, il faut tenir compte du phénomène spécifique au roumain qui est l'enclise de l'article défini. Les noms propres font exception à cette règle. Dans ce cas l'article est proclitique et libre et prend au masculin la forme *lu(i)*. Les formes du gén.-dat., qui nous intéressent ici, sont celles du génitif de *ILLE*, refaites en latin tardif analogiquement sur le pronom relatif : m. sg. *lui < ILLUI*, f. sg. *ei < ILLAEI*. En roumain les désinences des pronoms enclitiques devenus articles se sont beaucoup mieux conservées, en distinguant non seulement un cas sujet d'un cas régime, mais, à l'intérieur de ce dernier, le gén.-dat. de l'accusatif.

Ce qui est frappant est que la typologie de l'expression du génitif possessif, provenant du datif adnominal dans les plus anciens textes roumains, est la même que celle de l'ancien français. Les variantes possibles sont aussi les mêmes : forme absolue (sans préposition), construction avec la préposition *AD > a* ou bien *DE > de*.

Au régime absolu français (*li filz le roi*) correspond *fiu-l rege-lui* (où *-l* et *-lui* sont des articles et correspondent à *li* et *le* de l'exemple français).

A la différence de l'a.fr. la construction roumaine a survécu jusqu'à aujourd'hui : a. roum. *cu ajutoriul fiului*, roum. mod. *cu ajutorul fiului* "avec l'aide du fils".

La construction absolue n'est réalisée que sous condition que le déterminé (N1) soit défini. Si ce n'est pas le cas, N1 est lié obligatoirement au déterminant (N2) par *a* : *trestie a cărtulariu* "plume du savant" (Psaltere Scheiana ap. Rosetti 1986, 491) (cf. supra *la femme al rei Hugon*).

La construction avec *de* est moins fréquente, mais les exemples de l'ancien roumain correspondent avec les exemples français : *cale de cetate* "chemin de la cité".

A la différence du français, l'expression du génitif possessif n'a pas changé essentiellement depuis le XVI^e s. Il n'y avait pas d'homonymie entre le génitif et le datif, homonymie qui a probablement contribué en français à la généralisation de *de*.

En partant des mêmes sources, le développement du déterminant d'appartenance en a. fr. et en roum. a été parallèle. Des traces du même système se retrouvent en romanche et en frioulan.

2.2. La deuxième ressemblance concerne le système des démonstratifs. En latin classique les pronoms démonstratifs étaient organisés dans un système discursif ternaire qui correspondait au degré de proximité du référent par rapport au locuteur : objet qui se trouve près du locuteur "près de moi", près de l'allocutaire "près de toi" et loin des deux partenaires du discours "loin de moi et de toi". A côté de ce système il existait déjà en latin parlé et tardif un deuxième système plus réduit, binaire, avec une opposition uniquement entre la proximité et l'éloignement du référent désigné par rapport aux deux participants du discours (v. Abel 1971). La réduction est réalisée par la neutralisation du deuxième terme "près de toi" par le premier terme "près de moi" : dans ce système "près de" s'oppose seulement à "loin de".

Le système ternaire a continué à fonctionner et fonctionne partiellement encore en espagnol, en italien et en occitan. Seuls les démonstratifs français, rhéto-romans, roumains et dalmates (Muljačić ap. Bec 1971 II, 408) ne présentent de trace du système ternaire ni en diatopie, ni en diachronie.

Le français est allé plus loin. Si dans la langue ancienne il y avait encore deux termes (*cist ~ cil*), en français moderne il n'y en a plus qu'un, désambiguisé le cas échéant par les deux particules déictiques *ci* et *là*. Nous ne nous arrêtons pas ici sur la neutralisation partielle de *ci* par *là*.

Le roumain présente deux sous-systèmes, avec ou sans élément déictique : *acesta* (< ECCE-ISTE) ~ *acela* (< ECCE-ILLE) et dans la langue courante et populaire *ăsta* < ISTE ~ *ăla* < ILLE). (Le temps nous empêche de donner les formes rhéto-romanes et dalmates).

Ainsi, la conservation du système démonstratif réduit binaire réunit les même partenaires que le datif adnominal : le français, le romanche et le roumain.

2.3. Les formes négatives de l'impératif constituent aussi un point de mon argumentation. Déjà dans la *Mulomedicina Chironis* (ap. Rohlfs II, 356) on emploie pour l'impératif négatif de la deuxième personne l'adverbe de négation (*non*) suivi de l'infinitif : NON DARE, NON EDERE. Selon Lausberg (1972, 204) c'est la forme usuelle de l'infinitif négatif dans l'ancienne Romania. Ce type morphologique a été maintenu en ancien français (*Amis, ne t'esmaier*, Aliscans, ap. Buridant 2000, 734), en ancien occitan, en ancien romanche (sursilvain et engadinois), en ancien roumain (*nu cânta*) et en ancien italien (*non cantare*). Cette forme morphologique ne s'est pourtant maintenue jusqu'à nos jours qu'en engadinois, en roumain et en italien. En français et en sursilvain moderne l'infinitif négatif est formé à l'aide de l'infinitif positif précédé de l'adverbe de négation (*ne pas se pencher au dehors*).

Lausberg (1972, 202) note de même qu'en français, en roumain et partiellement en occitan la cinquième personne de l'impératif est formée à l'aide de la forme du présent indicatif : fr. *chantez ~ ne chantez pas*; roum. *cântați ~ nu cântați*.

Dans ce cas aussi, l'a. fr. va avec le roumain et une partie des dialectes rhéto-romans. L'italien présente selon les dialectes des formes différencierées (v. Rohlfs 1970 II, § 611).

2.4. Dans le domaine lexical il y a aussi des raisons de croire que l'ancien français n'était pas toujours éloigné du roumain.

Une statistique faite en partant du texte de la *Lex salica* (VI^e s.), plus exactement l'analyse à l'aide du REW des mots de l'index qui se trouvent à la fin de l'édition Eckehardt 1953 (Iliescu 1978, 292-293), a montré que 387 (46%) des 837 lexèmes ont été hérités par les langues romanes, dont 99 panromans. Des 111 mots qui ne sont pas panromans 42 ont été hérités par l'ancien français et le roumain.

3. Les traits linguistiques que nous venons d'évoquer réunissent donc plusieurs zones de l'ancienne Romania dont les points extrêmes sont l'a. fr. et le roumain. Entre ces limites se trouve la région rhéto-romane (occidentale et frioulane). La place de l'occitan, « carrefour des langues romanes » comme le disait à juste titre Rohlfs, n'est pas bien fixée dans cet ensemble. L'absence de l'italien septentrional dans cette chaîne s'explique partiellement par l'influence exercée par des grands centres urbains du centre de la péninsule. Déjà Wartburg (1940) avait constaté que : « la pianura del Po volse le spalle alle Alpi Retiche e fece causa comune colla Italia centrale ».

L'existence de ce groupe a déjà été remarquée par J. Cremona et surtout par Jacob Wüest et Robert de Dardel. Le premier (Cremona 1970) avait été frappé par la ressemblance du système démonstratif français – rhéto-roman – roumain qui s'opposait aux systèmes ibérique, sarde et italien et avait proposé en conséquence de distinguer une Romania septentrionale d'une Romania méridionale.

En ce qui concerne la ressemblance frappante entre la flexion nominale en a.fr. et en roumain, il me semble qu'avec Liliana Macarie nous avons été les premières à la signaler dans plusieurs articles parus dans les années soixante, il est vrai dans des publications roumaines, bien que partiellement écrites en français.

Jacob Wüest (1993; 1994) et Robert de Dardel (1993; 1964) ont à leur tour remarqué la ressemblance entre l'ancien français et le roumain quant à la flexion nominale et au système des démonstratifs (Wüest 1994), et en ont élaboré la théorie de la différenciation des langues romanes par deux cycles de simplifications que nous ne pouvons pas détailler ici. Ce qui importe c'est que les idiomes concernés par le deuxième cycle concordent avec le groupe qui présente les traits caractéristiques décrits *supra*, groupe qui constitue la *Romania continental*, opposée à la *Romania méditerranéenne* (Coseriu 1978, 288) ou bien *méridionale* (Cremona 1970)¹.

4.0. Reste le problème le plus épineux : l'explication de cet état de fait pour le français, d'habitude pionnier des innovations parmi les langues romanes. Pour ceci il est de nouveau nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'évolution du latin dans les provinces de l'empire et surtout dans la Gaule.

D'après Herman (1996, 57) le morcellement du 'latin vulgaire', qu'on peut identifier avec la constitution des futures langues romanes, est survenu au cours des siècles séparant la chute de l'Empire d'Occident et l'apparition des premiers textes romans, c'est-à-dire entre le début du VI^e et la fin du VIII^e s. Ce morcellement se déroule dans des nouvelles conditions ethniques, sociologiques, politiques, économiques et culturelles. Il faut cependant supposer qu'une grande partie des différenciations territoriales caractéristiques de cette période existaient déjà dans des périodes antérieures, ayant même partiellement une diffusion plus large. On se trouve en face de structures variationnelles synchroniques et diachroniques. Pour citer la conclusion du regretté

¹ Je n'entre pas dans les discussions sur la classification en Romania *occidentale* et *orientale* (Wartburg) ou en Romania *continua* et 'discontinua' (Amado Alonso).

Arnulf Stefenelli, dans un article paru en 1987, 69 : « [ein] synchron und diachron vielschichtiges Varietätengefüge ».

L'évolution de la Romania n'a pas été rectiligne : les événements qui se sont déroulés au V^e s. ont amené des bouleversements qui ont dû changer les caractéristiques de l'évolution linguistique dans les divers territoires de l'ancien empire, ce qui explique que « la première moitié du premier millénaire n'ait pas préfiguré sur tous les points les caractéristiques régionales définitives » (Herman 1990, 33).

Quant à la Gaule, elle a été dans une situation spéciale : la conquête fut rapide, commencée en 118 av. J.Chr., donc relativement tôt, par l'organisation de la province Gallia Narbonensis (création de la première colonie romaine à Narbo) et accomplie déjà entre 58 et 51 av.J.C. par l'annexion de la Gallia Comata par Jules César. Celle-ci fut partagée sous Auguste (27 av.J.C.) dans les trois provinces gauloises (Lugdunum, Belgica et Aquitania).

L'ancienne Gallia Narbonensis, la région du futur occitan, pourrait être considérée comme formant une zone intermédiaire entre la Romania méridionale et la Romania continentale. C'est ainsi que l'occitan est, comme le disait Rohlfs : « le carrefour des langues romanes », dans l'espace et dans le temps.

Mais si la conquête de la Gaule a été rapide, la romanisation s'est accomplie lentement pendant les trois premiers siècles chrétiens. Le processus a été loin d'être uniforme à cause des conditions concrètes et des influences extérieures, fort différentes d'une région à l'autre. Il ne faut pas oublier que la romanisation n'a pas été réalisée à la suite du remplacement d'une population gauloise par une population de langue latine mais par le bilinguisme latin-gaulois, qui différait de région à région.

4.1. La situation linguistique de la Gaule a été élucidée dans une large mesure par les études parues les dernières trois décennies. Déjà en 1974, dans sa thèse de doctorat, Christian Schmitt avait démontré qu'avant le V^e s. il faut considérer qu'il y avait dans l'ancienne Gaule, non pas trois domaines linguistiques hérités du latin, mais quatre : le domaine proto-occitan, le domaine proto-franco-provençal, le domaine proto-français (entre la Loire et le Nord) et le domaine proto-nord-occidental (la zone des dialectes parlés à l'extrême Nord de la Gaule). A la différence du domaine nord occidental, qu'il faut considérer comme un prolongement du domaine occitan et franco-provençal et où la romanisation avait été forte et profonde, le centre entre la Loire et le Nord avait connu une romanisation moins forte, ce qui s'explique aussi par le fait que la plus grande partie de l'armée et de l'administration s'étaient dirigées tout d'abord du sud vers l'est, pour défendre les frontières, d'où venaient les tribus germaniques, et puis vers le nord en entourant le centre comme d'une couronne.

On peut concevoir que c'est dans ce centre moins romanisé et très peu unifié que la survivance de variétés, même contradictoires, c'est-à-dire innovatrices et conservatrices, avait été possible. L'établissement des Francs sur l'ensemble des territoires situés au Nord de la Loire a été un facteur d'unification linguistique. Avec Clovis, roi de toute la Francia, cette unité se renforça : « l'ancien domaine linguistique nord-occidental se fondait alors avec ou dans le domaine français. Et c'est de là qu'est sorti le domaine d'oïl » (Lepelley 2001, 143).

5. Revenant au commencement de ma communication, j'espère avoir pu prouver :

- (1) Qu'au contraire de ce qu'on soutient généralement et ce qu'on lit dans la majorité des manuels, le français n'est pas une langue qui se caractérise uniquement par des traits innovateurs, ce qui devient évident surtout quand on tient compte de l'ancien français.

- (2) A la différence de ce qu'on affirme d'habitude, et en dépit de la distance géographique qui sépare les deux idiomes, dans son évolution le français ne peut pas être considéré comme se trouvant au pôle opposé du roumain. Au contraire, tenant compte de l'évolution des deux langues, on constate que l'ancien français présente des ressemblances frappantes avec le roumain, ce qui s'explique par le fait que les deux langues faisaient partie, au Moyen Age, d'une Romania continentale qui s'opposait à une Romania méridionale.
- (3) Il est probable que c'est au centre de la France, où la romanisation avait été plus faible, dans une partie de la région située au nord de la Loire, mais sans atteindre la région nord-occidentale (selon la terminologie de Schmitt), qu'il faut chercher des variétés aux traits conservateurs, variétés qui se sont maintenues longtemps côté à côté avec des variétés novatrices, qui ont peut-être pris naissance plus tard.

Maria ILIESCU

Bibliographie

- Abel, Fritz, 1971. *L'adjectif démonstratif dans la langue de la Bible latine. Étude de la formation des systèmes déictiques et de l'article défini des langues romanes*, Tübingen, Niemeyer.
- Alonso, Amado, 1954. *Estudios lingüísticos. Temas españoles*, Madrid, Gredos.
- Bec, Pierre, 1971. *Manuel pratique de philologie romane*, Paris, Picard.
- Buridant, Claude, 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- Cadorini, Giorgio, 1996. « Quelques hypothèses sur des aspects de la morphologie du frioulan pré littéraire », *RLiR* 60, 463-483.
- Coseriu, Eugenio, 1978. « Das sogenannte 'Vulgärlatein' und die ersten Differenzierungen in der Romania », in : Kontzi, Reinhold (éd.), 257-292.
- Cremona, Joseph, 1970. « L'axe nord-sud de la Romania et la position du toscan », in : Rosetti, Alexandru / Reinheimer-Ripeanu, Sanda (éd.). *Actele celui de al XII-lea Congres Internațional de Lingvistică și Filologie Română I*, București : Ed. Academiei, 155-159.
- De Dardel, Robert / Wüest, Jakob, 1993. « Les systèmes casuels du proto-roman », *Vox Romanica* 52, 25-65.
- Herman, Joszef, 1883. « La langue latine dans la Gaule romaine », in : Temporini, Hildegard / Haase, W. (éd.). *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt II, Principat XXIX/2 Sprache und Literatur*, Berlin, De Gruyter, 1045-1062.
- 1990. « Les particularités de l'évolution du latin provincial », in Kiss, Sándor (éd.). *Du latin aux langues romanes*, Tübingen, Niemeyer, 29-34.
- Iliescu, Maria / Macarie, Liliana, 1964. « Aspects de l'évolution syntaxique du génitif et du datif en latin tardif », *Revue roumaine de linguistique* 9, 437-444.
- 1978. « Roumain et ancien français », *Bulletin de la société roumaine de linguistique romane* 13, 287-294.
 - 2006. « La grammaticalisation de l'expression du déterminant d'appartenance en ancien français et en roumain », *RRL* LI 2, 211-222.
 - Im Druck. « Phénomènes des convergences dans la Romania. Morphosyntaxe et Syntaxe », in : *RSG* vol. 3.

- Kontzi, Reinhold (éd.), 1978. *Zur Entstehung der romanischen Sprachen*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Lausberg, Heinrich, 1972. *Romanische Sprachwissenschaft*, 3 vol., Berlin / New York, Walter de Gruyter.
- Lepelley, René, 2001. « Particularités phonétiques et romanisation du domaine gallo-roman nord-occidental », *RLiR* 65, 113-143.
- Müller, Bodo, 1974. « Genèse et typologie des domaines linguistiques de la Galloromania », *Travaux de Linguistique et de Littérature Romanes* 12, 7-23.
- Pfister, Max, 2005. « Bemerkungen zum Forschungsstand und zu den Perspektiven der ostfranzösischen Skriptaforschung », in: Gärtner, Kurt / Holtus, Günter (éd.). *Überlieferungs- und Aneignungsprozesse im 13. und 14. Jahrhundert auf dem Gebiet der westmitteldeutschen und ostfranzösischen Urkunden- und Literatursprachen*, Trier, Kliomedia, 383-389.
- Pohl, Jacques, 1965. « Le roumain, seule langue centrifuge », in : *Omagiu lui Alexandru Rosetti*, Bucureşti, Editura Academiei, 710-717.
- Schmitt, Christian, 1974. « Genèse et typologie des domaines linguistiques de la Gallo-romania », *Travaux de Linguistique et de Littérature Romanes* 12, 31-63.
- Stefenelli, Arnulf, 1987. « Die innerromanische Sonderstellung des Frühgalloromanischen hinsichtlich der Kasusflexion », in : Dahmen, Wolfgang et al. (éd.). *Latin und Romanisch* (RK 1), Tübingen, Narr, 69-91.
- Trotter, D.A., 2006. « ‘Une et indivisible’ : Variation and ideology in the historiography and history of french », *RRL* LI 2 : 359-376.
- Uytfanghe, Marc Van, 1993. « Mère latin et ses filles. La langue de Rome et la philologie romane : acquis anciens et perspectives nouvelles », in : *Acta selecta Octavi Conventus Academiae Latinitati Fovendae*, Romae , 651-681.
- Vidos, Benedek Elemer, 1968. *Handbuch der romanischen Sprachwissenschaft*, München, Hueber.
- Wartburg, Walther von, 1950. *Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Berne, Francke.
- Wüest, Jakob, 1994. « La restructuration du système des démonstratifs en protoroman », in : Cerquiglini-Toulet, Jacqueline / Collet, Olivier (éd.). *Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger*, Paris, Droz, 41-50.
- 1995. « La différenciation du protoroman en fonction de l'âge de la colonisation romaine », in : Callebat, Louis (éd.). *Latin vulgaire – latin tardif IV*, Hildesheim et al., Olms-Weidmann, 113-122.
 - 2001. « Évolution des frontières des langues romanes : la Galloromania », *RSG* vol. 1, art. 59, 646-657.

*Deux nouveaux corpus internationaux du français :
CIEL-F (Corpus International et Ecologique de la Langue Française)
et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien)*

On connaît les limites des corpus de français, langue qui, contrairement à l'anglais, l'espagnol ou le portugais, ne dispose pas de corpus permettant d'étudier les français parlés actuels dans la francophonie dans une perspective comparée (Pusch 2002, Cappeau/Gadet 2007). C'est dans cette optique que deux équipes internationales ont relevé le défi de recueillir des corpus qui, pour la première fois, permettront la comparaison des français langues mondiales.

Corpus comparés – deux initiatives

Depuis sa fondation au Congrès International CORPORA ROMANICA de Freiburg en 2006, CIEL-F, le corpus international écologique de la langue française, s'est constitué comme partenariat d'équipes (une quinzaine d'équipes internationales), dont font partie le Laboratoire ICAR à Lyon, le Groupe VALIBEL à Louvain-la-Neuve, le groupe Dynamiques des usages de MoDyCo à Paris-10-Nanterre, le laboratoire de Linguistique Romane (Contact des Langues et des Cultures) à Halle-Wittenberg, et le Centre Linguistique Hermann Paul à Freiburg. Cette initiative se fonde sur l'idée qu'une grammaire comparée du français et de ses usages doit prendre en considération le français parlé en interaction dans différents contextes et activités et réinterroger les usages spécifiques aussi bien que généraux des ressources catégorisées comme françaises dans des corpus authentiques recueillis à travers le monde (Brazzaville, Bruxelles, Cameroun, Corse, Dakar, Guadeloupe/Martinique, Le Caire, Liban, Maurice, Montréal, Nouveau Brunswick, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Ecosse, Paris, Pondichéry, La Réunion, Suisse, Tunisie, Wallonie, etc.)

La même année 2006 a vu surgir une autre initiative de grand corpus, à Oslo. Une équipe internationale de 20 chercheurs (12 d'Europe et 8 d'Afrique/océan Indien) envisage sur la base d'un protocole d'enquête commun de décrire 8 variétés de français (Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, La Réunion, Mali, Maurice et Sénégal) afin de proposer une analyse comparative de ces variétés. L'équipe *du français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien : usage, variétés et structure CFA*¹ part de l'hypothèse qu'il existe un français panafricain qui transcende les différents contextes sociolinguistiques et les différents substrats, et que cette "variété" panafricaine s'inscrit dans un cadre plus vaste, le français panlectal (Chaudenson *et alii* 1993).

Pourquoi de nouveaux corpus de français ?

On sait que le français est très loin d'être la langue la mieux outillée en corpus, tout particulièrement en corpus oraux constitués dans le but d'exploitations multi-objectifs².

¹ De l'anglais *Contemporary French in Africa and the Indian Ocean*.

² Les tentatives de répertorier les corpus existants se multiplient depuis des années. On trouvera un bilan actualisé des corpus français dans quelques numéros spéciaux récents de revues ; dans le numéro XII-1 de la Revue Française de Linguistique Appliquée (2007) ; dans le no. 18 du Journal of French Language Studies (2008) ;

La situation en Europe se caractérise par une multiplicité de banques de données, plus ou moins accessibles, plus ou moins développées. Les plus consistantes sont très différentes les unes des autres ; la banque de données CLAPI (Corpus de langue parlée en interaction, voir <http://clapi.univ-lyon2.fr>) compte 120 h d'enregistrements d'interactions authentiques, interrogables par Internet grâce à des moteurs de recherche spécifiquement développés pour l'oral en interaction ; la banque de données PFC (www.projet-pfc.net) est constituée de données visant une exploitation phonologique et recueillies selon un protocole contrôlant fortement les conditions de production de la parole enregistrée. En Belgique, la banque de données VALIBEL (www.uclouvain.be/valibel) est constituée surtout de corpus recueillis au moyen d'enquêtes sociolinguistiques et sous la forme d'entretiens. D'autres corpus existent, mais ne sont pas (encore) disponibles à la communauté des chercheurs. Tel est par exemple le cas du RAUCH (Romanische authentische Hörcorpora) à l'université de Freiburg (www.uni-freiburg.de/pfaender/rauch).

Si on se penche sur la situation du français hors de France et de Belgique, c'est au Canada que les premiers corpus ont été recueillis, à partir des années 60-70³. C'est ainsi qu'ont été constitués des corpus « relativement » importants, du moins pour les moyens de traitement de l'époque, et en comparaison avec ce qui a été fait beaucoup plus tôt pour d'autres langues occidentales, en particulier l'anglais, mais aussi l'italien ou l'allemand. Tel a été le cas, en particulier, pour les corpus de David et Gillian Sankoff à Montréal, de Raymond Mougeon en Ontario, de Ruth King à Terre-Neuve puis à l'Ile du Prince Edouard, ou encore de Robert Papen et Douglas Walker dans l'Ouest canadien. Depuis cette époque, des corpus assez nombreux ont été recueillis dans d'autres aires de la francophonie (dès les années 80 pour l'Afrique Noire, un peu plus tard pour le français du Levant, et de l'Océan Indien). Comme on peut l'attendre de travaux portant sur une aire géographique particulière (ou éventuellement sur la comparaison de deux aires) et ayant pour la plupart des visées sociolinguistiques, *ces corpus ne couvrent que des aires géographiquement délimitées et permettent rarement une comparabilité plus large*. Jusqu'à une époque récente, personne en effet ne se posait la question, sans doute jugée prémature ou trop ambitieuse, de documenter ce qui peut être caractérisé comme du français, dans toute l'amplitude de son empan et de ses variations.

Parmi ces corpus, un seul se démarque par son ampleur : c'est PFC (Phonologie du Français Contemporain⁴), dont l'objectif initial était de rassembler des données sur la phonologie du français, mais qui a connu récemment une extension qui concerne une visée syntaxique et sociolinguistique. Pour les pays d'Afrique et de l'Océan Indien, c'est le projet CFA qui prend le relais pour *assurer une vision panafricaine pour les grands corpus du français*, si longtemps en attente de satisfaction.

dans le numéro spécial sur les banques de données de corpus des Cahiers de Linguistique de Louvain (à paraître).

- 3 Voir Boisvert/Laurendeau 1988 pour un premier bilan, et l'enquête de Gadet en cours, dont les premiers résultats ont été évoqués dans Cappeau/Gadet 2007, et dont l'ensemble sera publié sur le site de la DGLFLF.
- 4 Le projet international PFC (Phonologie du Français Contemporain) est codirigé par Jacques Durand (ERSS, Université de Toulouse-Le Mirail), Bernard Laks (MoDyCo, Université de Paris X) et Chantal Lyche (Universités d'Oslo et de Tromsø).

CFA, comme l'impose une méthodologie à objectif d'abord phonologique, ensuite syntaxique et sociologique, obéit à un protocole rigoureux. L'enquête prévoit plusieurs sources d'informations : des entretiens (un entretien entre un chercheur et un informateur⁵ et un entretien libre entre deux informateurs) ainsi que des tâches imposées de lecture (lecture d'un texte, lecture de mots isolés, dont un nombre limité de paires minimales). Ces tâches correspondent à quatre registres répartis entre les deux pôles formel/informel. Le CFA part du même protocole⁶, en le complétant par des données syntaxiques et sociolinguistiques⁷. L'entretien entre le chercheur et l'informateur comporte trois volets destinés à susciter certaines structures syntaxiques : un récit de vie (les temps du passé) ; une description du domicile de l'informateur et la description d'un itinéraire, pour aller au domicile ou au lieu de travail de l'informateur (prépositions, qualificatifs) ; enfin des questions provoquant des constructions hypothétiques (" si vous étiez riche / président de votre pays ... ").

En revanche, l'ambition de *CIEL-F* est de collecter des événements discursifs dans leurs contextes écologiques, c'est-à-dire des faits dont l'existence sociale n'est pas déterminée par le questionnement du chercheur et des situations d'usage de la langue en interaction qui ne sont ni provoquées ni orchestrées par le chercheur (ce qu'on appelle des « naturally occurring interactions »). Selon notre hypothèse, nous pourrions être amenés à observer, au sein de ces différents types d'événements, soit des faits déjà répertoriés, mais dans une proportion différente ou soumis à des contraintes différentes, soit des faits de langue pas encore recensés.

De nos jours, à l'exception des banques de données CLAPI (réalisée à ICAR, Lyon) et MOCA (réalisée à Louvain-la-Neuve et Freiburg), la plupart des corpus nationaux ne sont pas écologiques, mais basés sur une typologie fondée sur des critères externes (âge des participants, strate sociale, etc.) ou sur des paramètres relatifs au canal/média (écrit, oral, médié par Internet), mais pas sur des activités sociales. Autrement dit, il existe une épistémologie tacite des grands corpus existants, qui est régressive par rapport à nos objectifs : ils privilient les paramètres exogènes, une vision macro, basée sur la réification et l'homogénéisation comme garantie de la comparabilité. L'originalité de *CIEL-F* consiste donc, outre son apport à la comparabilité des variétés de français à l'échelle mondiale, en ce qu'il est basé sur des activités sociales situées en contexte.

Comparer, d'accord, mais à quoi bon ?

Une première observation s'impose, même si elle semble simple : on considère trop souvent comme spécifique d'une aire géographique ce qui ne l'est point. On parle en

⁵ Il n'est pas inutile de rappeler que, parmi les corpus disponibles, la très grande majorité d'entre eux répond au schéma de l'entretien entre le chercheur et ses informateurs. Et tel continue à être le cas de nos jours en général (voir matériau obtenu dans l'enquête Gadet).

⁶ Le protocole phonologique sera également complété par des genres situés ; des prêches musulmans et chrétiens (catholiques et protestants), des débats télévisés entre personnalités politiques et des débats télévisés plus populaires, ainsi que des discours/ cours universitaires.

⁷ Le volet sociolinguistique consiste en un questionnaire sur les usages et les attitudes linguistiques de l'informateur. Il sera distribué aux interviewés par le chercheur, mais aussi à un grand nombre de personnes non interviewées à l'aide d'enquêteurs locaux.

effet souvent trop hâtivement de « particularités africaines » pour certaines structures morphosyntaxiques qui, pourtant, s'observent aussi au Québec par exemple. CIEL mettra à la disposition des chercheurs les moyens de vérifier leurs hypothèses en évitant de s'égarer sur de fausses pistes. Dans une même perspective de raccourci, on tend à vouloir expliquer les spécificités du français au Sénégal par l'interférence avec les langues de contact (le wolof en l'occurrence). Dans le cadre de CFA, une comparaison du français sénégalais avec d'autres variétés africaines (où le wolof ne joue pas le rôle de langue de contact) peut corriger l'état actuel de la recherche.

Au-delà des découvertes empiriques, les deux projets veulent contribuer à une meilleure modélisation de la variation panchronique et du changement linguistique (divers degrés de grammaticalisation, etc.). Nous ne nommons ici que deux théories, qui ne sont pas sans rapport entre elles : la multi-causalité⁸ et l'émergence⁹.

La contribution de ces réflexions à la linguistique consiste à penser l'usage comme configurant des ressources langagières, c'est-à-dire à considérer que la grammaire est un ensemble émergeant et flexible de formes et de procédés qui exploitent, en les configurant réflexivement, les opportunités et les contingences de la dynamique interactionnelle ; ces procédés sont à la fois structurant *pour* et structurés *par* l'interaction. Cette élaboration, stabilisation, transformation des ressources langagières se fait dans le temps de l'action : de ce point de vue on pourra parler d'une *double émergence* (Mondada 2005) :

– émergence d'abord dans le déroulement pas à pas, mot à mot, geste par geste du tour de parole, dont le formatage est lui aussi à la fois systématique (Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 ; Schegloff, 1996b) et soumis aux contingences de la temporalité de l'énonciation et de l'interaction, auxquelles il s'ajuste et qu'il incorpore comme ressources structurantes.

– émergence ensuite dans le fait que les ressources langagières ne sont pas simplement préexistantes à l'usage du langage, prêtes à être actualisées telles quelles, mais sont configurées dans et par leur usage même : on peut faire l'hypothèse que, dans leurs ajustements répétés à des propriétés systématiques des activités interactionnelles, les ressources se modifient, prennent d'autres formes ou d'autres sens (cf. les nombreux exemples décrits par Günthner, 1999, Gohl/Günthner, 1999).

Dans la suite, nous allons décrire les deux entreprises, d'abord CIEL, puis le projet CFA, pour les comparer ensuite.

CIEL-F

Les travaux en cours actuellement dans le contexte de CIEL-F visent à modéliser la variation du français langue mondiale non comme érosion de structures élaborées par la culture et ne pouvant prétendre à l'universalité qu'au niveau discursif, mais comme émergence de transformations systémiques, produites par la créativité des différents groupes de locuteurs.

⁸ Cette théorie se manifeste aussi sous d'autres noms, comme par exemple *multiple-birth*, voir Díaz / Ludwig / Pfänder 2002, Pfänder à paraître ; ou encore *convergence*, voir Kriegel 2003.

⁹ Voir Krohn / Küppers 1992 pour les implications pluridisciplinaires de ce terme ; et Jacob 2002, Mondada 2001 et Pfänder (à paraître) pour une application du concept au sein de la linguistique romane.

Si ce projet fait appel aux méthodes de l'analyse conversationnelle, multimodale (Lyon), de l'interface prosodie et syntaxe (Louvain-la-Neuve), de la grammaire fonctionnelle d'une perspective sociolinguistique variationnelle (Paris X) et de linguistique de contact (Halle), de la syntaxe émergente ou de grammaticalisation synchronique (Freiburg) c'est parce que ces approches partagent une même conception de la langue qui consiste à considérer que la grammaire est fonctionnelle, qu'elle s'est formée dans l'interaction sociale (Günthner 2007 : 3).

Outre les indéniables différences entre les français émergeants au niveau mondial, il existe des traits syntaxiques communs. Néanmoins, il ne va pas de soi de parler d'universaux francophones (ou, si l'on peut oser un néologisme sur le modèle anglais, de « francoversaux ») en prétendant qu'il existe un nombre délimitable de phénomènes syntaxiques (ou phonologiques) qui seraient identiques pour toutes les variétés de français à l'échelle globale : « Il n'est naturellement pas question de prétendre que ces phénomènes sont partout les mêmes (ce qui reviendrait à dire qu'il n'y a un seul français), mais de s'appuyer sur des proximités de structures pour explorer les potentialités diversifiées, en tenant compte des fréquences, des contraintes, des affinités, et des différences » (Gadet, à paraître).

Le défi du CIEL et ses agents

A partir de la confrontation des méthodologies de la linguistique de corpus, de la linguistique interactionnelle et de la sociolinguistique, la force innovatrice de CIEL est double : un échantillonnage de types d'*activités écologiques* sur la base d'une typologie d'*espaces communicatifs*.

La combinaison des critères typologiques permet de définir assez clairement certains domaines à documenter. CIEL est un corpus écologique en ce qu'il représente différents types de configurations situationnelles : activité familiale (conversation lors de repas), activités professionnelles (interaction au travail), et interactions publiques dans les médias (interactions à la radio locale). Les cinq équipes responsables de CIEL travaillent chacune dans une perspective méthodologique différente. Cela requiert un échange constant sur les principes de base qui devra comme fondement heuristique accompagner tout le projet. L'avantage, et en même temps, le défi théorique de l'entreprise sera donc la rencontre, sur les mêmes données, de perspectives apparentées mais différentes. Le corpus CIEL-F sera offert à toutes sortes de requêtes, et se prêtera surtout à cinq types d'études empiriques : les analyses multi-modales (voir Mondada 2007), la prosodie (voir Simon 2004), le style des performances langagières (Auer/Pfänder 2008), l'organisation des tours, la gestion de la prise de parole, etc. (Mondada 2005, 2007), et les recherches en syntaxe de l'oral dans une perspective fonctionnelle variationnelle (Gadet 2006) et de linguistique de contact (Ludwig et al. 2006), c'est-à-dire sur des phénomènes de réanalyse ou de grammaticalisation (Ludwig/Pfänder 2003 ; Kriegel 2003).

Aires et activités – le design du CIEL

Le point de départ : une typologie d'aires communicatives. – Tout projet de documentation linguistique de l'espace francophone implique une réflexion sur les paramètres de variation qui agissent dans cet espace¹⁰. Pour le CIEL, une typologie

¹⁰ Pour un aperçu général des paramètres de variation du français, cf. Gadet 2007, Gleßgen/Thibault 2005, Tagliamonte 2006.

variationnelle peut permettre de faire un véritable choix représentatif des variétés à documenter au niveau des enregistrements, des transcriptions et de l'entrée dans la base de données.

L'étendue géographique de l'espace francophone – dans lequel CIEL inclut sur le plan terminologique la France¹¹ – est sans doute un espace variationnel du fait de la multiplicité des situations communicative-créatrices et des processus divergents de normalisation. La France – malgré une longue histoire de centralisation politique, culturelle et linguistique – a conservé une certaine amplitude de variation diatopique, et cette même variation marque l'ensemble de la francophonie. En ce sens, l'espace francophone est constitué par une série de « parlers locaux », de « dialectes », de français dits « régionaux », etc.

Comment structurer cet espace en vue de la sélection des variétés à intégrer au corpus ? Nous proposons d'utiliser les termes « aires » ainsi que « centres urbains » pour délimiter les unités spatiales (ou « spatio-culturelles ») du corpus, sans toutefois ignorer les difficultés de délimitation que ce choix terminologique implique :

« aire » : entité culturelle, sociale et linguistique dans l'espace géographique, comme par exemple les anciennes aires dialectales en France ou les « parlers régionaux ».

– « aires communicatives » : (cf. Haffner et Oesterreicher 2007) elles ne sont pas uniquement définies à partir de critères géographiques, mais à partir des expériences des locuteurs. Ainsi, une même aire géographique (la zone caractérisée comme franco-provençale autour de Lyon par exemple, ou aussi les zones canadiennes exposées au contact avec l'anglais) peut se diviser en plusieurs aires communicatives : des deux côtés de la frontière franco-suisse les locuteurs utilisent les mêmes formes dites surcomposées des verbes. Mais si du côté français on a tendance à auto-déprécier le parler régional, les locuteurs suisses l'affirment comme propre et identitaire. Outre la géographie donc, ce sont des facteurs socio-identitaires qui entrent en jeu, comme par exemple le prestige d'une variété régionale, le multilinguisme ou contact linguistique, la vitalité et la fonctionnalité communicative du français de l'aire en question.

« centre urbain » : certaines métropoles francophones constituent soit une entité spatio-linguistique à elles seules, soit un important centre d'innovation et/ou de normalisation à l'intérieur d'une aire et souvent même au-delà¹².

Il est certain que la délimitation d'une aire et même d'un centre urbain est souvent arbitraire, et il en résulte une infinité d'unités ; une telle tentative de structuration doit donc nécessairement être complétée par d'autres critères (cf. Gadet / Kailuweit / Ludwig / Pfänder, à paraître).

La fonctionnalité communicative. – Une variété diatopique française peut se mouvoir à l'intérieur d'une gamme communicative-fonctionnelle large ou, à l'opposé, plus ou moins étroite. Elle peut donc soit exercer un grand nombre de fonctions allant de l'oral à l'écrit, c'est-à-dire de la littérature et de la politique au domaine privé et familial, ou être ailleurs réduite sur le plan communicatif à un choix fonctionnel restreint. Ces restrictions peuvent être de tout genre, toucher les fonctions aussi bien « formelles » qu'« informelles » ; ainsi, l'usage du français dans certains pays africains est plutôt scriptural, tandis que ce qui reste du français en Louisiane relève essentiellement du domaine oral.

¹¹ Nous éviterons donc absolument l'opposition, pourtant très répandue, entre France et francophonie.

¹² Pour l'importance de la sociologie urbaine, voir par exemple Zijderveld 1998.

La situation de contact. – Certes, toutes les variétés du français se trouvent aujourd’hui en situation de contact avec d’autres langues : le contact avec anglais est omniprésent, tous les pays francophones sont touchés par des mouvements migratoires, etc. Même sans aires de contact langagier dominant, un contact linguistique permanent est produit par les médias, la publicité, la musique, le système scolaire, de petits groupes diasporiques, etc.

Cependant, dans certains pays (ou dans certaines « aires »), le français se trouve dans une *relation de contact linguistique où le contact est socialement, culturellement et linguistiquement dominant*. Le fait que le français se trouve dans une situation de contact a une incidence linguistique et culturelle majeure, souvent sous forme de plurlinguisme, pour un groupe de locuteurs important, voire pour l’ensemble de la société. Ce facteur peut s’avérer crucial pour l’évolution linguistique, dans la mesure où la variété de français en cause peut être influencée par ce contact au niveau communicatif et systémique, si bien que la diversité des contacts existants dans la francophonie pourrait renforcer les tendances centrifuges. Cette relation de contact peut éventuellement aussi influer sur les pratiques communicatives d’une communauté entière.

Si nous incluons les *situations de contact non dominantes*, il s’avère que la plupart de ces situations sont des situations de contact multiple. On peut évidemment considérer que des métropoles d’immigration comme Paris produisent des contacts entre français, arabe (sous diverses formes), anglais, créoles, différentes langues slaves, asiatiques, africaines, etc. On pourrait également considérer qu’au Sénégal, le français est en contact avec plus de vingt langues africaines. Néanmoins, la plupart de ces constellations sont non dominantes : elles n’aboutissent pas à l’émergence d’une variété conventionnalisée, elles ne concernent qu’un nombre relativement réduit de contacts communicatifs, etc. Dans d’autres cas, il y a *pluri-contact dominant* : à Maurice par exemple, le français est marqué par des transferts provenant du créole, de l’anglais et éventuellement même du bhojpouri.

Variétés vitales et obsolescentes. – La plupart des variétés spatiales du français (telles que le français marseillais ou martiniquais) sont vitales, c’est-à-dire non menacées et fonctionnellement diversifiées. D’autres variétés (par exemple le berrichon ou le français de Terre-Neuve) sont plutôt obsolescentes (à différents degrés). L’obsolescence se manifeste généralement de façon à la fois fonctionnelle et formelle : la gamme fonctionnelle se rétrécit de génération en génération, ainsi que la compétence des locuteurs, et le système subit des « simplifications » radicales, dues en particulier à la limitation des inputs auxquels sont confrontés les jeunes locuteurs. Par exemple, la majeure partie des locuteurs de ces variétés ont plus de soixante ans et n’utilisent le français que dans certaines situations spécifiques (communication entre personnes âgées, activité de la ruralité, etc.).¹³

Compétences et conventionnalisation. – Le locuteur « classique » franco-français est monolingue et est passé par le système scolaire français : il a appris le français en tant

¹³ Voir Hans-Jürgen Sasse, “Typological changes in language obsolescence”, article 118 dans Haspelmath, Martin/König, Ekkehard/Oesterreicher, Wulf/Raible, Wolfgang. (eds.). 2001. Language Typology and Language Universals – Sprachtypologie und sprachliche Universalien – La Typologie des langues et les universaux linguistiques. An International Handbook – Ein internationales Handbuch – Manuel international. Berlin/New York : de Gruyter.

que « langue première » (ou « langue maternelle »¹⁴), ce qui implique curieusement pour les membres des grandes sociétés scripturales européennes telles que l'Allemagne ou la France, que cette langue est parlée par les deux parents à la fois.

Si cette image de locuteur monolingue (quant à sa compétence au niveau des langues primaires) ne s'applique déjà que difficilement à un grand nombre de locuteurs francophones suisses ou belges, elle pose définitivement problème pour la francophonie extra-européenne et tout particulièrement africaine, où le bilinguisme, voire le multilinguisme, est la règle plus que l'exception. Et les mouvements migratoires marquant de plus en plus l'Europe et notamment la France font que les modèles de la monoculture et du monolinguisme se trouvent de plus en plus ébranlés.

Pour la définition du CIEL, il en résulte premièrement que la notion de « langue première (L1) » ne peut – à elle seule – fournir un critère exclusif pour le choix des locuteurs documentés, mais que des textes produits par des locuteurs possédant d'autres formes de compétences doivent – dans certains cas – également être intégrés à la banque de données. Il va de soi que les compétences plurielles des locuteurs seront consignées dans les métadonnées accompagnant les enregistrements et transcriptions (langues utilisées au foyer et au travail, langue d'alphabetisation, maîtrise du français écrit, etc.). Nous parlerons donc de « compétence primaire » quand le français est la première langue à la fois dans l'ontogénèse préscolaire et au niveau scolaire – sera différencié des pratiques du français n'englobant pas la scolarité, cas où nous parlerons de « compétence primaire orale ».

Plus largement, le plurilinguisme pose des questions intéressantes qui ne peuvent être évacuées dans une telle banque de données : il est certain que des locuteurs bilingues, en situation de contact linguistique, transféreront plus facilement des éléments linguistiques d'une langue à l'autre qu'un locuteur monolingue. Cette tendance sera encore plus forte si ce locuteur n'a pas été scolarisé en français et communique seulement dans des situations d'oralité. Il faut alors tenir compte du caractère interlectal de son parler. Sa pratique peut premièrement manifester une variété de français régional influencé dans son ensemble par la situation de contact linguistique, si bien que la variété est (au moins partiellement) conventionnalisée. Mais cette même pratique peut également avoir un caractère idiolectal sans qu'on puisse donc généraliser les phénomènes de contact qu'elle contient¹⁵. La documentation de ce type de pratique est fondamentale pour le corpus, puisqu'elle constitue un lieu d'observation important de processus de restructuration et de diversification de la langue française.

Types d'activités. – Tout d'abord, il est légitime de s'interroger sur nos préoccupations concernant le choix des locuteurs. Le groupe CIEL part de l'observation critique qu'en sociolinguistique, l'échantillonnage des locuteurs a eu tendance à primer sur la typologie des situations ou des genres discursifs qui, pourtant, ont autant sinon plus d'incidence sur la forme de la langue.

CIEL est donc écologique dans ce sens qu'il met l'accent moins sur le choix des locuteurs que des *types d'activités*. Le projet est radical en ce qu'il favorise seuls les

¹⁴ Ce terme est particulièrement problématique, même dans les cas des locuteurs français de métropole, puisqu'il ignore le plurilinguisme de la famille et de la biographie des locuteurs, cf. Lüdi/Py 2002. C'est pourquoi nous préférons le terme de « langue première ».

¹⁵ Pour cette problématique cf. Ludwig/Poulet/Bruneau-Ludwig 2006.

types d'activités écologiques qui ne sont que très rarement visés dans d'autres corpus. S'ils sont inclus, ils le sont à titre d'exemple ou comme surplus (cf. 3.2).

Les critères pour le choix des corpus à intégrer dans CIEL sont de deux types : le premier, que nous développons ici, est fondé sur une focalisation sur des activités enregistrées dans leur contexte social ; le second concerne la sélection des aires à retenir.

La décision de se fonder sur des activités enregistrées dans leur contexte relève d'une observation critique, selon laquelle en sociolinguistique, l'échantillonnage des locuteurs a eu tendance à primer sur la typologie des situations sociales, des types d'activités ou des genres discursifs qui, pourtant, ont autant sinon plus d'incidence sur la forme de la langue. C'est ce qui motive le présent projet à privilégier des *types d'activités* comme contextes pertinents pour l'étude de la distribution des formes diversifiées ou transversales. Ces activités sont abordées en respectant leur intégrité et mode d'accomplissement ordinaire : il ne s'agit pas d'activités qui ont été organisées, provoquées, orchestrées par un enquêteur (cela exclut les entretiens, les conversations à thème imposé, les données élicitées de tous types, les données expérimentales, même lorsqu'elles relèvent d'expériences "écologiques" – mais d'activités telles qu'elles se déroulent d'ordinaire (des "naturally occurring social interactions"). Le choix des activités qui permettront une comparaison s'inspire des travaux de l'ethnographie de la communication (Hymes, 1972, Gumperz, 1982), de la linguistique anthropologique (Duranti, 2005, Levinson, 1979) et de l'analyse conversationnelle et concerne

- des activités collectives, interactives,
- ancrées dans leur contexte social, localement organisées par rapport à ce contexte ;
- se déroulant dans le temps, dotées d'une délimitation temporelle naturelle (début-fin reconnaissables, identifiables par les participants comme par les analystes)
- organisées grâce à des ressources non seulement linguistiques mais plus généralement multimodales
- que l'on peut documenter dans des sociétés et des cultures très différentes, compte tenu de nombreuses variations.

L'intérêt de ce type de définition est donné par cette déclaration de Gumperz qui en parlant de "speech events" (Levinson, 1979 parle de manière analogue de "activity types") éclaire tout particulièrement notre propos : « My perspective on verbal communication is grounded in earlier studies in Ethnography of Communication. The key insight here is that ethnographically-based sociolinguistic analysis, if it is to be empirically viable, must focus on specific speech events, defined as interactively constituted, culturally framed encounters, and not attempt to explain talk as directly reflecting the norms, beliefs and values of communities seen as disembodied, hypothetically uniform wholes. To look at talk as it occurs in speech events is to look at communicative practices. Along with others, I claim that such practices constitute an intermediate and in many ways analytically distinct level of organization » (Gumperz, 1995, 7).

Sur cette base, les critères qui sont intervenus dans les choix actuels pour la constitution du corpus sont les suivants, définissant des *activity types* particuliers :

- des *activity types* bien *délimitables* (comme la *dinner conversation*, l'entretien d'embauche, la conversation entre amis, la réunion, le cours...)
- et *reconnaissables* par les membres d'une société (ce qui permet aussi de poser des enjeux de socialisation)

- des *activity types* qu'on a des chances de pouvoir trouver dans des *sociétés et cultures très différentes*, mais si avec de nombreuses variations (intéressantes aussi pour une pragmatique interactionnelle comparée)
- des *activity types* qui dans leur ensemble documentent des *pratiques langagières* et interactionnelles diversifiées (contextes ordinaires informels *vs* institutionnels, interactions à deux / à plusieurs, interactions fortement ancrées dans le corps et la gestualité, intéressant aussi une analyse linguistique multimodale)
- de ce point de vue on différenciera *activity types* à la fois de micro-pratiques interactionnelles comme se saluer, se plaindre, etc. et de genres discursifs comme raconter, décrire, argumenter, etc. qui sont transversales à ces *activity types*
- du point de vue méthodologique – des *activity types* qui sont *accessibles à l'enregistrement*, du point de vue éthique et juridique, et qui peuvent être largement diffusés (pas de types impliquant des contenus confidentiels ou des relations intimes violant la vie privée des participants)

Sur cette base, trois types d'activités interactionnelles ont été retenus pour la constitution du corpus comparatif :

- des repas en famille
- des interactions sur en contexte professionnel (p.ex. réunion)
- des interactions enregistrées sur une radio locale

auxquelles s'en ajoutent trois autres, qui auront un statut facultatif, étant recueillies si le terrain et les forces sur place le permettent :

- rédactions collectives d'une lettre
- interactions en classe
- appels d'auditeurs dans un programme d'une radio locale

Ces critères ainsi que leurs réalisations quantitatives seront testés et évalués lors de la première phase du projet (2008-2010).

Du terrain à la bibliothèque sur le web – la banque de données du CIEL

Dans l'objectif de créer une plate-forme qui permette des requêtes informatisées, la première tâche consiste à développer une banque de données. Les données de corpus y subissent une série de traitements visant à leur attribuer une structure techniquement homogène, assurant ainsi leur comparabilité.

À partir de recherches sur l'interopérabilité de banques de données (à Lyon, Louvain-la-Neuve et Freiburg), nous sommes en train de développer une banque de données du CIEL qui permettra l'utilisation de données alignées au son, voire à la vidéo. Le système de transcription reposera sur une mise en commun des systèmes GAT, CLAPI/ICOR et VALIBEL. Un guide des bonnes pratiques sera élaboré au cours de l'année 2008.

Un certain nombre de décisions sont en cours ; ces décisions concernent les métadonnées (définition des descripteurs selon les standards en vigueur), les transcriptions (conventions et outillage de l'alignement), les modes d'enregistrement (audio et vidéo, dans des formats et des compressions adéquats), l'outillage informatique de l'exploitation de la banque de données (outils de requête), sans oublier les questions juridiques

(modes d'anonymisation des données primaires et secondaires, par exemple). C'est ici que nous profitons de la participation, dans CIEL, du groupe de recherche ICAR à Lyon sous la direction de Lorenza Mondada et de la plate-forme CLAPI (Corpus de la L'Angue Parlée en Interaction) créée par le groupe ICOR (cf. Groupe ICOR, 2008). Dans le développement de la banque de données, CIEL profite de la présence, au sein du groupe, du centre de recherches VALIBEL (VAriétés Linguistiques du français en BELgique) à Louvain-la-Neuve sous la direction de Michel Francard (Anne-Catherine Simon et Anne Dister). C'est avec le concours des romanistes (Daniel Jacob, Rolf Kailuweit, Stefan Pfänder, Claus Pusch, Wolfgang Raible) et des germanistes (sous la direction de Peter Auer) de Freiburg que ce groupe a conçu la banque de données [moca].

En effet, [moca] et CLAPI offrent déjà des avantages incontestables pour la création et la diffusion du CIEL :

- accessibilité via Internet, avec des profils variés d'utilisateurs (gestionnaire, simple utilisateur, utilisateur avec des droits spécifiques, etc.) ;
- alignement et articulation du signal, du texte de la transcription et des métadonnées ; possibilité d'effectuer des recherches à la fois dans les transcriptions et dans les métadonnées ;
- possibilité de créer des sous-corpus parmi les données disponibles, selon certains paramètres ;
- compatibilité avec des logiciels répandus (Praat, WinPitch, CLAN, Transcriber, Transformer, Transana, FLAN, ANVIL, etc.).

CFA

Le corpus du projet *Français Contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien : usage, variétés et structure* (CFA), a pour objectif principal la description d'un ensemble de variétés de français pour un ressourcement empirique et un renouvellement des descriptions phonologiques, syntaxiques et sociolinguistiques des usages. CFA vient se greffer au projet *Phonologie du français contemporain* (PFC) (www.projet-pfc.net), et bénéficie également de l'expérience d'une coopération de recherche de dix années entre l'Université de Bamako et l'Université d'Oslo portant sur *L'Intégration des langues nationales dans le système éducatif au Mali* (1996-2006 ; www.hf.uio.no/ikos/forskning/forskningsprosjekter/skattum/index.html).

Le défi du CFA et ses agents

Les huit variétés qui constitueront la base empirique de CFA seront décrites et analysées selon trois axes : phonologie, syntaxe et sociolinguistique, mais sans cloisons disciplinaires nettes, l'étude des interfaces menant à une meilleure compréhension globale. Notre ambition est de créer, à terme, une grande base de données numérisées, offrant une transcription orthographique alignée au signal. Cette base de données, tout comme celle de PFC, sera librement accessible à toute la communauté scientifique et pourra donner lieu à des travaux didactiques, comme ceux établis dans le cadre de PFC-Enseignement du Français.

Le projet PFC se propose sur la base d'un protocole unique de rassembler des données phonologiques comparables à travers la francophonie. Le site du projet (www.projet-pfc.net) propose cinq objectifs de base (voir également Durand, Laks et

Lyche 2002, 2005 ; Durand et Lyche 2003)¹⁶: (1) fournir une meilleure image du français parlé dans son unité et sa diversité, (2) mettre à l'épreuve les modèles phonologiques sur le plan synchronique et diachronique, (3) constituer une base de données de référence sur le français oral à partir d'une méthodologie commune, (4) favoriser les échanges entre les connaissances phonologiques et les outils de traitement automatique de la parole, (5) élargir et renouveler les données pour l'enseignement du français et de la linguistique française. CFA adopte ces principes mais en étendant ses horizons vers la syntaxe et la sociolinguistique.

L'aire africaine et ses locuteurs – le design du CFA

Les points d'enquête en Afrique, à Maurice et à La Réunion ont été choisis pour illustrer trois types de contexte sociolinguistique. Une première distinction s'opère selon la présence/absence d'une langue locale majoritaire. Le Sénégal, le Mali et la République centrafricaine ont chacun une langue majoritaire (wolof, bambara, sango) au niveau national, qui sert de langue de communication interethnique et qui, à divers degrés, cantonne le français dans le domaine formel. Dans ces cas, il y a *discontinuité* (Wald *et al.* 1973) entre le français et les langues locales, ce qui rapproche ce français du français standard. La Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Cameroun sont caractérisés par l'absence d'une langue locale dominante au niveau national, absence favorisant le français comme *lingua franca*. Dans ces pays, il y a plutôt *continuité* entre les langues locales et le français. Le *corpus* (usage réel) du français, (qui s'oppose au *status*, c'est-à-dire la position, Chaudenson 2000) est plus important dans ces derniers pays, et surtout en Côte d'Ivoire (Knutsen 2007a,b). Le Mali se situe de l'autre côté du spectre, son corpus français étant parmi les plus insignifiants de l'Afrique (Skattum 2008). La Réunion et l'île Maurice constituent un troisième cas : le français, qui a été introduit dans des îles inhabitées, co-existe avec les créoles, qui se sont développés parallèlement au français. Ce type de contexte invite aussi les langues partenaires à entrer dans un continuum. Cependant, les trois types principaux englobant à leur tour des contextes particuliers. C'est pourquoi nous avons tenu à étudier plusieurs terrains pour diversifier nos données.¹⁷ Les situations décrites ne sont toutefois pas statiques et nous nous intéresserons aussi à la dynamique des rapports entre français et langues locales, et l'incidence que cette dynamique peut avoir sur l'utilisation du français et sur ses formes linguistiques.

Sélection des témoins

Nous avons choisi pour le volet phonologique du projet de retenir les 4 registres de PFC. La transcription de ces données, l'annotation et la vérification représentent une lourde tâche. Il s'ensuit que, pour des raisons de faisabilité, il convient de limiter dans le protocole le nombre de locuteurs, dans notre cas 10-12 pour chaque point d'enquête,¹⁸ réduisant d'autant l'éventail des paramètres à retenir pour la sélection des

¹⁶ Le site du projet offre une description complète du protocole, des bulletins réguliers et l'annonce des conférences. Voir Durand et Lyche (2003) pour un aperçu plus complet de la méthodologie de PFC.

¹⁷ Notre travail se construit bien évidemment sur une vaste littérature que le cadre de cet article ne nous permet pas de citer.

¹⁸ Chaque équipe garde évidemment la liberté d'accroître ce chiffre en fonction des moyens humains et financiers dont elle dispose.

témoins. Nous avons résolu de nous concentrer sur quatre paramètres, qui tous s'avèrent pertinents dans tous les points d'enquête concernés et qui sont donnés par ordre d'importance décroissante : (1) le niveau d'instruction ; (2) l'âge ; (3) la L1 ; (4) le sexe. Les choix opérés demandent justification, ce vers quoi nous nous tournons.

Nous faisons l'hypothèse que dans le contexte africain/océan Indien, les états de langues varient considérablement selon les locuteurs et qu'une description linguistique globale ne peut se passer des distinctions que nous proposons.

Le niveau d'instruction est le paramètre le plus déterminant pour la forme de français parlé ainsi que pour la conscience métalinguistique des locuteurs. Nous l'avons défini en fonction des diplômes obtenus (et non le nombre d'années passées à l'école, à cause de la fréquence des abandons et redoublements). Ainsi, ceux qui ont passé le nombre d'années requis pour le diplôme en question sans l'obtenir n'entreront pas dans la catégorie de ce diplôme, mais dans la catégorie en-dessous. Nous avons distingué trois niveaux. (Les catégories ci-dessous sont celles en vigueur au Mali ; il faut évidemment les adapter aux systèmes locaux) :

CEP (6 ans = le premier cycle de l'école fondamentale)

DEF (9 ans = le second cycle de l'école fondamentale/ le premier cycle de l'école secondaire/ le collège)

Bac/ Bac+ (12 ans = l'école secondaire/le second cycle de l'école secondaire/ le lycée) plus éventuellement des études supérieures.

Certains diplômes n'entrent pas clairement dans ces catégories, par exemple ceux des instituteurs ou des professions techniques. Ils seront catégorisés de manière approximative, soit parmi les DEF soit parmi les Bac.

Pour avoir une image plus complète et plus réelle du français parlé, il serait souhaitable d'inclure des témoins ayant appris le français en dehors de l'école. Nous n'avons cependant pas retenu cette catégorie comme obligatoire pour le protocole commun. Les équipes qui désirent inclure des locuteurs non scolarisés le feront en omettant les tâches de lecture.

La profession peut d'ailleurs être aussi ou même plus significative pour la performance en français que la scolarisation, comme l'ont montré les entretiens avec les plantons de l'Université de Bamako, qui après 6 ans d'école s'expriment bien en français. Les non scolarisés au marché, qui communiquent avec des clients étrangers, s'expriment aussi en français, bien que dans un français basilectal. Il faut donc prendre en compte la profession dans l'analyse, bien qu'elle ne soit pas un critère de sélection.

L'âge est un paramètre indispensable pour vérifier l'évolution de la langue en temps apparent et pour tester les phénomènes de normalisation lorsque la situation socioéconomique du locuteur évolue favorablement. Nous avons défini trois catégories : (1) 20-39 ans ; (2) 40-59 ans ; (3) 60 ans ou plus. Pour juger du résultat de la scolarisation, nous avons exclu les écoliers, qui se trouvent dans une situation d'apprentissage, mais avons inclus les étudiants, qui représentent une strate sociale importante dans la première tranche d'âge, les 20-39 ans, constituant probablement la future élite du pays. Pour les 40-59 ans nous verrons ce qui leur a permis de pratiquer ou non le français, et ce qui reste de l'enseignement du français d'il y a de 10 à 40 ans. Ils sont aussi parents : quels sont leur comportement et leur attitude envers leurs enfants en ce qui concerne l'apprentissage du français ? Enfin, les 60 ans et plus ont vécu l'ancien système scolaire, encore empreint de l'école coloniale. Pratiquent-ils encore le français, et de quel(s) français s'agit-il ? Quelles sont aujourd'hui leurs attitudes envers le français et son rapport avec les langues locales ?

Les conversations libres entre pairs sont considérées comme plus révélatrices des traits linguistiques d'une tranche d'âge que les conversations en famille, mais nous n'imposons pas le choix de témoins pour ce registre. Il suffit de noter les rapports entre les interlocuteurs et de les prendre en compte dans l'analyse.

Il serait intéressant d'initier des enquêtes partielles sur les tranches d'âge, par exemple la langue des jeunes en ville, la langue des locuteurs âgés, etc. et de comparer les données entre les zones géographiques. A notre connaissance, ce terrain reste entièrement vierge en ce qui concerne l'Afrique.

La LI des locuteurs est un paramètre pertinent en Afrique, où les gens affirment qu'il leur est possible à travers l'accent en français de détecter la L1 d'un locuteur. C'est un domaine (avant tout phonologique/prosodique) qui a été peu exploité. Pour tester l'hypothèse de l'influence de la L1 sur la prononciation du français en Afrique, il suffit de confronter deux L1 africaines pour chaque point d'enquête, de préférence des langues de groupes linguistiques distincts. Il faut choisir des locuteurs qui pratiquent encore leur L1 et, pour les langues véhiculaires comme le wolof, le dioula, le bambara et le peul, choisir des locuteurs natifs et éviter des locuteurs parlant ces langues comme L2. Si possible, le travail de terrain devrait s'effectuer dans la région où la L1 en question est dominante et son influence sur le français pas encore (trop) « contaminée » par les langues véhiculaires. Cette approche exclut bien évidemment les strates les plus scolarisées, qui ont fait leurs études en ville.

Le sexe est un paramètre standard dans les études sociolinguistiques classiques, mais pour la situation africaine, nous avons observé un désaccord. Pour certains membres du CFA, le sexe doit être pris en considération, alors que d'autres relèguent ce paramètre en bas de la hiérarchie. L'hypothèse courante concernant le rôle des femmes dans la standardisation de la langue est difficile à retenir en contexte africain. Faute d'hypothèse forte, nous avons décidé d'inclure, lorsque faire se peut, le sexe comme paramètre, mais de privilégier les trois autres critères.

Si on devait inclure les quatre paramètres mentionnés de manière systématique et enregistrer deux locuteurs dans chaque « case », on obtiendrait une grille de 48 locuteurs pour chaque point d'enquête, tâche irréaliste dès que l'on prend en compte le coût de la transcription. Ce facteur 'coût' nous a également contraint à écarter le paramètre *rural/urbain* bien que ce soit une distinction contextuelle qui influe sur la pratique du français en Afrique.

En guise de conclusion rappelons nos *trois paramètres* pour un protocole *a minima* : *le niveau d'instruction, l'âge et la L1*.

Du terrain à la bibliothèque digitale – registres, genres et le questionnaire sociolinguistique

Le protocole des quatre registres, appliqué à des contextes diversifiés à travers le monde francophone, permet de tester l'hypothèse d'un français panalectal. L'existence éventuelle d'un français panafricain a été discutée par Manessy qui, en référant au concept de la sémantaxe, parle des "mêmes catégorisations de l'expérience" dans "les parlers de populations appartenant à une même aire de civilisation" (Manessy 1995 : 234). Hazaël-Massieux (1993) réfléchit sur les traits syntaxiques communs entre variétés du français et langues africaines parlées, mais cherche l'explication dans le contexte commun, qui est celui de l'oralité. Aucune étude systématique basée sur des données empiriques provenant de différents pays n'a, à notre connaissance, été faite

pour tester l'hypothèse d'un français panafrican. Pour décrire les particularités africaines locales et tester cette hypothèse, le CFA doit adapter le protocole au contexte de l'Afrique au sud du Sahara et de l'océan Indien. C'est ce que nous nous proposons de faire en modifiant le contenu de l'entretien semi-dirigé et en ajoutant des genres écologiques et un questionnaire sociolinguistique.

L'entretien semi-dirigé (la conversation guidée) intéresse les trois volets phonologique, syntaxique et sociolinguistique. Nous avons transcrit une douzaine d'entretiens portant sur la vie des enquêtés ou sur leurs usages et attitudes linguistiques, enregistrés fin 2006 au Mali. Cependant, nous avons voulu expérimenter un nouveau type d'entretien, destiné à éliciter certaines structures syntaxiques. En 2008, nous avons conduit un certain nombre d'entretiens au Mali, en Centrafrique et au Sénégal. Les entretiens seront conduits pendant au minimum 30 minutes. Dans les deux types d'entretiens, 10 minutes ciblées d'enregistrements seront transcrrites, mais les enregistrements seront entièrement numérisés et accessibles pour analyse.

La conversation libre (l'entretien non guidé) est le registre qui pose le plus de problème en Afrique et dans l'océan Indien. Les conversations libres en français, enregistrés à Bamako, ont montré que cette forme était tout sauf écologique. Les enquêtés étaient très gênés de parler «informellement» en français, ce qu'ils ne faisaient par ailleurs jamais. Il nous semble que ce registre censé être informel risque de fausser l'image du français dans les points d'enquête où, comme au Mali, il est pour l'essentiel cantonné à la sphère formelle. Dans les pays où le français sert de langue véhiculaire (surtout la Côte d'Ivoire, mais aussi le Cameroun et, partiellement, le Burkina Faso), il sera utile de garder la conversation libre pour la comparaison panlectale. Le sort de la conversation libre sera déterminé par chaque équipe.

En complément de ce registre peu adapté au contexte, nous allons introduire des *genres écologiques*, des discours "authentiques" non sollicités par le chercheur.

Nous prévoyons enfin un questionnaire sociolinguistique, qui aura deux fonctions : (1) collecter les informations sociolinguistiques nécessaires à l'interprétation des données linguistiques ; (2) mener une enquête sociolinguistique quantitative. La première fonction suppose que les témoins enregistrés répondent également au questionnaire. La seconde demande un échantillon de 200 à 400 personnes.

Le questionnaire doit poser des questions sur la vie linguistique de l'enquêté : langues parlées par lui-même et son entourage (L1, L2, etc. selon la maîtrise (qui peut être différente de l'ordre d'acquisition)), parlées dans quelles situations, avec qui, sur quels sujets, informations à mettre en rapport avec la scolarisation, la/les profession(s), les langues des parents, les lieux d'habitation (les différentes régions parlant différentes langues). Viendront ensuite des questions sur les attitudes linguistiques déclarées envers les différentes langues (français /langues africaines ou créole, langue africaine dominante /langues africaines dominées), quel(s) rôle(s) ont-elles ou doivent-elles jouer : langue d'instruction, langue administrative, politique, juridique, familiale, écrite/parlée, etc., leur utilité... et aussi des jugements sur la langue (auto-évaluation et évaluation du français d'autres locuteurs sur des énoncés qu'on leur présenterait, par exemple sur une échelle de 1 à 4 ou par des qualificatifs), sur la variation locale, sur la norme (centrale et endogène)... Un groupe de réflexion a été constitué pour élaborer ce questionnaire. Sauf pour les témoins enregistrés, la passation doit être anonyme, pour ne pas infléchir les réponses. Les enregistrements incluront les registres du PFC (liste de mots, texte, entretien semi-dirigé et conversation libre), plus des genres écologiques. L'entretien portera sur des thèmes choisis à des fins syntaxiques et durera

30 minutes environ. Les genres écologiques comprendront des discours divers, formels et informels. Dans les deux types de parole continue, la transcription se fera sur 10 minutes choisies.

La base de données ainsi constituée, soumise à des outils d'indexation phono-logique et syntaxique, permettra sans nul doute d'atteindre l'objectif de renouvellement de l'empirie. Le protocole strictement appliqué dans tous les points d'enquête nous fournira des données non seulement originales mais comparables pour mieux cerner l'espace francophone dans sa totalité.

En guise de conclusion :

CIEL et CFA – divergences, complémentarités, enjeux

Une comparaison des projets CIEL et CFA fait apparaître à la fois des convergences et des différences.

Equipes impliquées et démarrage du projet. – Pour les deux projets, des réseaux d'équipes internationales ont été rassemblés. Le design et l'infrastructure des deux corpus se trouvent actuellement en voie d'achèvement ; la mise en œuvre et le rythme du travail dépendent bien évidemment du succès des demandes de financements en cours.

Travaux précédents. – CFA bénéficie de toute l'infrastructure du projet *Phonologie du français contemporain* (PFC) ainsi que de la collaboration déjà existante entre les équipes européennes et africaines. CIEL-F bénéficie d'une part de l'expérience acquise par la mise en place des banques de données MOCA LNL/FR et CLAPI spécialisées dans le français en Europe et, d'autre part, des projets variationnels en Amérique (Amerikanische Romania : Südamerika und Karibik, Univ. Halle, Landesprojekt Sachsen-Anhalt ; Französische Varietäten in Nordamerika, Univ. Avignon et Freiburg, Projet Procope), Afrique (Emergente Konstruktionen, Univ. Freiburg, Fritz-Thyssen-Stiftung) et dans l'Océan Indien (Identitätskonstruktionen in Mauritius, Univ. Halle, Fritz-Thyssen-Stiftung). De surcroît, un grand nombre de thèses en cours, dirigées en cotutelle par les membres des équipes, sont le signe d'une intense coopération entre les cinq membres du groupe CIEL.

Objectifs de la collecte de données. – Tandis que CIEL vise à établir une bibliothèque ouverte sur le Web qui permette la comparaison entre des types d'activités écologiques, documentées en Europe, dans les Amériques, en Afrique et dans le Pacifique, dans la perspective d'une approche interactionnelle et variationnelle des grammaires situées et émergentes. CFA envisage une description syntaxique et phonologique du français parlé dans une aire qui comprend des pays africains et, dans l'Océan Indien, l'île Maurice et La Réunion. Dans les deux cas, les matériaux et outils pour la comparaison des français pourraient, le cas échéant, donner lieu à une exploitation des corpus à visée éducative. A l'heure actuelle, cette perspective éducative est pourtant plus explicite pour le projet CFA que pour CIEL-F.

Principes du choix des aires. – CFA se base sur le critère d'appartenance à la zone géographique Afrique et l'Océan Indien. CIEL, en revanche, travaille à partir d'une typologie qui vise l'ensemble de la francophonie, à partir des aires communicatives selon les paramètres suivants : 1) contacts (dominant ou non, mono- ou pluri-contact) ; 2) vitalité vs obsolescence ; 3) compétences primaires ou variées (fonctionnalité communicative) ; 4) différence province vs métropole.

Objectifs d'analyse. – Ce choix est à faire en fonction des différents objets d'analyse : CFA a pour ambition la comparaison descriptive de variétés localisées dans une perspective linguistique (phonologique au départ, syntaxique par la suite) et sociolinguistique sans exclure des perspectives ethnologiques ou éducatives. A partir de la rencontre de la linguistique *variationnelle* et de la linguistique interactionnelle, CIEL-F rend possible plusieurs types d'études : des recherches sur la syntaxe de l'oral (fonctionnelle, variationnelle, interactionnelle), l'étude de l'organisation séquentielle des activités et une analyse multimodale de la parole et de la grammaire en interaction.

Types de situations de collecte de données et types de locuteurs. – CFA inclut des entretiens ‘sociolinguistiques’, des entretiens semi-dirigés, des questionnaires socio-linguistiques, des données élitées. Le choix des locuteurs de CFA (de 10 à 12 locuteurs par point d'enquête) est effectué à partir de critères socio-démographiques. CIEL, de son côté, met en avant des activités sociales situées en contexte, plus précisément, des données écologiques, en considérant que les contextes d'émergence, de reproduction et de transformation des ressources linguistiques sont étroitement liées à leurs usages situés et répétés dans des types d'activités particuliers. Donc, ce n'est pas tant la représentativité démographique que la sélection d'activités sociales reconnues comme basiques (la conversation à table, la réunion de travail, l'interaction publique) qui suscite l'intérêt des membres du groupe CIEL-F.

Exploitation informatique. – Dans la visée d'une exploitation informatique, CFA confiera la tâche de numérisation au Centre de Traitement de textes d'Oslo. Le projet CFA bénéficiera également des travaux de Louvain-la-Neuve et de Freiburg (banque de données) et du Limsi dans le cadre du projet PFC. Pour le CIEL-F, l'informatique fait partie intégrante du projet (voir Dister : à paraître). Depuis 2006, les recherches sur l'inter-opérabilité de banques de données utilisées à Lyon, Louvain-la-Neuve et Freiburg ont abouti à un système intégré qui permet l'étiquetage et la requête semi-automatiques des données alignées. Il s'agit à présent d'étendre et de faciliter l'accès aux usagers.

En guise de conclusion : pour la communauté scientifique, les deux projets paraîtront divergents et quand même complémentaires puisque

CIEL part d'une approche avant tout *écologique* et donc située, tandis que CFA privilégie un *protocole* contrôlant les conditions de production des données ;

CFA, en revanche, part d'une *hypothèse géographique* (le français panafricain), tandis que CIEL se base sur une *typologie d'aires communicatives* et ne fera qu'un choix limité de prototypes pour chaque aire géographique.

CIEL vise une description des ressources linguistiques situées en contexte et en interaction, nourrissant la syntaxe de l'oral et l'approche de la *grammaire variationnelle et en interaction*, alors que CFA vise une *description comparée en phonologie, en syntaxe, et en sociolinguistique*.

C'est dans cette perspective qu'on s'interrogera sur la pertinence de l'échange de données sous l'égide d'un projet à deux volets qui sache garantir l'autonomie des deux approches.

CFA et CIEL-F convergent en ce qu'ils examinent la différenciation et la standardisation pluricentrique des français langues mondiales sur la base de données actuelles, différencier et étendues ; les résultats descriptifs viennent corriger et compléter l'état actuel de la recherche, proposent une approche pour la modélisation d'une théorie de la langue parlée et recèlent un potentiel non négligeable pour la planification linguistique.

que et pour la formation dans les communautés francophones postcoloniales. Si la variation est incontournable, la linguistique moderne l'a trop longtemps négligée, se repliant derrière le caractère épars et non systématique des données. CFA, par la rigueur de son protocole, et CIEL, par l'accent qu'il met sur les données écologiques, ont tous deux l'ambition de systématiser cette variation et de mettre à jour les facteurs qui l'animent dans le monde francophone.

Anne Dister, Françoise Gadet, Ralph Ludwig, Chantal Lyche,
Lorenza Mondada, Stefan Pfänder, Anne Catherine Simon,
Ingse Skattum (Groupes CIEL et CFA)

Bibliographie

- Auer, Peter, 2007. "Syntax als Prozess", in : Hausendorf, Heiko (éd.), *Gespräch als Prozess. Linguistische Aspekte der Zeitlichkeit verbaler Interaktion*, Tübingen, Narr, 95-124.
- Auer, Peter / Pfänder, Stefan, 2008 (sous presse). "Multiple retractions in spoken French and spoken German. A contrastive study in oral performance styles", *Cahiers de Praxématique*.
- Baude, Olivier (coord.), 2006. *Corpus oraux : guide des bonnes pratiques*, Orléans, Presses universitaires.
- Boisvert, Lionel / Laurendeau, Paul, 1988. "Répertoire des corpus québécois de langue orale", *Revue Québécoise de Linguistique* 17, 241-262.
- Boutin, Béatrice Akissi / Lyche, Chantal / Prignitz, Gisèle (à paraître). "Les enquêtes PFC en Afrique", *Bulletin PFC* 7.
- Cahiers de Linguistique de Louvain : Etat des lieux des banques de données de corpus en français* (à paraître) ; S. Bruxelles, L. Mondada, A. C. Simon, V. Traverso (éd.).
- Cappeau, Paul / Gadet, Françoise, 2007. "Où en sont les corpus de français parlé?", *RFLA* XII-1, 129-133.
- Chaudenson, Robert, 2000. *Grille d'analyse des situations linguistiques*, Paris, Didier Erudit.
- Chaudenson, Robert / Mougenon, Roger/Beniak, Edouard, 1993. *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Erudit.
- Díaz, Norma / Ludwig, Ralph / Pfänder, Stefan (éd.), 2002. *La Romania Americana*, Madrid, Iberoamericana.
- Dister, Anne (à paraître). *Étiquetage morphosyntaxique de corpus textuels oraux. Le cas de la banque de données VALIBEL*.
- Dister, Anne / Simon, Anne Catherine, 2007. "La transcription synchronisée des corpus oraux. Un aller-retour entre théorie, méthodologie et traitement informatisé", *Arena Romanistica* 1.
- Durand, Jacques / Lyche, Chantal, 2003. "Le projet 'Phonologie du Français Contemporain' (PFC) et sa méthodologie", in : Delais-Roussarie, Elisabeth / Durand, Jacques (éd.). *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 212-276.
- Durand, Jacques / Lyche, Chantal (à paraître). "French liaison and corpus data", *JFLS* 2007.

- Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal, 2002. "La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure", in : Pusch, Claus / Raible, Wolfgang (éds). *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Narr, 93-106.
- 2005. "Un corpus numérisé pour la phonologie du français", in : Williams, Geoffrey (éd.). *La linguistique de corpus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 205-217.
- Gadet, Françoise, 2007a. "Hier comme aujourd'hui : quelques phénomènes de variation en syntaxe", in : *A la quête du sens*, Etudes littéraires, historiques et linguistiques en hommage à Christiane Marchello-Nizia, Lyon, ENS Editions, 191-198.
- 2007b. "L'ordre de la langue dans le sociolinguistique", *Sociolinguistica* 20, 49-56.
- (à paraître). "Sociolinguiste dans une grammaire : la variation pour une grammaire du français", Actes *CILPR*, Innsbruck.
- Gadet, Françoise / Kailuweit, Rolf / Ludwig, Ralph / Pfänder, Stefan (à paraître). "La francofonía y sus espacios comunicativos. Esbozo de una tipología", *Espacios : Nueva Serie*, Río Gallegos.
- Gleßgen, Martin / Thibault, André, 2005. "La 'régionalité linguistique' dans la Romania et en français", in : iid. (éd.). *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*. Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, III-XVII.
- Groupe ICOR (M. Bert, S. Bruxelles, C. Etienne, L. Mondada, V. Traverso), 2008. "Browsing and searching interactional corpora on the CLAPI database : the case of 'voilà'", *Journal of French Language Studies*, no. spécial "Le français à la lumière des corpus", édité par J. Durand, 18/1, 121-145.
- Günthner, Susanne, 1999. "Entwickelt sich der Konzessivkonnektor 'obwohl' zum Diskursmarker? Grammatikalisierungstendenzen im gesprochenen Deutsch", *Linguistische Berichte* 180, 409-446.
- 2007. "Brauchen wir eine Theorie der gesprochenen Sprache? Und: wie könnte sie aussehen? – Ein Plädoyer für eine praxisorientierte Grammatiktheorie. GIDI-Arbeitspapier (7/2007), <http://noam.uni-meunster.de/gidi/> am 4.2.2007.
- Günthner, Susanne / Gohl, Christine, 1999. "Grammatikalisierung von 'weil' als Diskursmarker in der gesprochenen Sprache", *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 18 (1), 39-75.
- Hafner, Jochen / Oesterreicher, Wulf (éd.), 2007. *Mit Clio im Gespräch. Romanische Sprachgeschichten und Sprachgeschichtsschreibung*, Tübingen, Narr.
- Journal of French Language Studies*, 2008. No. spécial "Le français à la lumière des corpus", édité par J. Durand, 18/1.
- Knutsen, Anne Moseng, 2007a. "Le français à Abidjan (Côte d'Ivoire) : vers une analyse multidimensionnelle de la variation. Le français en Afrique", *Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, n° 22.
- 2007b. *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire)*. Etude d'un continuum linguistique et social. Thèse, Oslo, Universitetet i Oslo.
- Kriegel, Sibylle (éd.), 2003. *Grammaticalisation et réanalyse : Approches de la variation créole et française*, CNRS Editions, collection Langage.
- Krohn, Wolfgang / Küppers, Günther (éd.), 1992. *Emergenz. Die Entstehung von Ordnungen, Organisationen und Bedeutung*, Frankfurt, Suhrkamp.

- Lüdi, Georges / Py, Bernard, 2002 [1984]. *Zweisprachig durch Migration. Einführung in die Erforschung der Mehrsprachigkeit am Beispiel zweier Zuwanderergruppen in Neuenburg* (Romanistische Arbeitshefte 24), Tübingen, Niemeyer.
- Ludwig, Ralph / Pfänder, 2003. "La particule 'là' en français oral et en créole caribéen : grammaticalisation et contact de langues", in : Kriegel, Sibylle (éd.), *Grammaticalisation et réanalyse : approche de la variation française et créole*, Paris, CNRS Editions, 269-284.
- Ludwig, Ralph / Poulet, Hector / Bruneau-Ludwig, Florence, 2006. "Le Français Guadeloupéen", in : Confiant, Raphaël / Damoiseau, Robert (éd.), *A l'arpenteur inspiré – Mélanges offerts à Jean Bernabé*, Guyane, Ibis Rouge Editions, 155-173.
- Mondada, Lorenza, 2001. "Pour une linguistique interactionnelle", *Marges Linguistiques*, no 1, mai 2001. <http://www.marges-linguistiques.com>
- 2005. "L'analyse de corpus dans la perspective de la linguistique interactionnelle : des analyses de cas singuliers aux analyses de collections", in : A. Condamine (éd.), *Sémantique et corpus*, Paris, Hermès.
 - 2007. "Multimodal resources for turn-taking : Pointing and the emergence of possible next speakers", *Discourse Studies*, 9 : 2, 195-226.
- Pfänder, Stefan (à paraître). *Language Contact and Language Change : Spanish in Bolivia*.
- Pusch, Claus D., 2002. "A survey of spoken langue corpora in Romance", in : Pusch, Claus / Raible, Wolfgang (éd.), *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache. Romance Corpus Linguistics. Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Narr, 245-264.
- Revue Française de Linguistique Appliquée*. Vol. XII-2007-1 : Corpus : état des lieux et perspectives.
- Sacks, Harvey / Schegloff, Emanuel / Jefferson, Gail (1974) : "A simplest systematics for the organisation of turn-taking for conversation", *Language* 50, 696-735.
- Schegloff, Emanuel, 1996. "Turn organization : one intersection of grammar and interaction", in : Ochs, E. / Schegloff, E.A. / Thompson, S.A. (éd.), *Interaction and grammar*, Cambridge, Cambridge University Press, 52-133.
- Simon, Anne Catherine, 2004. *Structuration prosodique du discours en français. Une approche multidimensionnelle et expérimentelle*, Berne, Peter Lang.
- Skattum, Ingse, 2008. "Mali : In Defence of Cultural and Linguistic Pluralism", in : Simpson, A. (éd.), *Language and National Identity in Africa*, Oxford, Oxford University Press, 98-121.
- Stephan, Achim, 1999. *Emergenz. Von der Unvorhersehbarkeit zur Selbstorganisation*, Dresden.
- Tagliamonte, Sali A., 2006. *Analysing Sociolinguistic Variation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TEI : Text Encoding Initiative*. <http://www.tei-c.org/index.xml>
- Wägenbauer, Thomas (éd.), 2000. *Blinde Emergenz ? Interdisziplinäre Beiträge zu Fragen kultureller Evolution*, Heidelberg.
- Zijderveld, Anton C., 1998. *A Theory of Urbanity – The Economic and Civic Culture of Cities*. New Brunswick/New Jersey : Transaction Publishers.

*École d'été de linguistique et de philologie romanes
(Société de Linguistique Romane/Istituto Italiano di Scienze Umane)*

La première École d'été de linguistique et de philologie romanes, organisée par la Société de Linguistique Romane en collaboration avec l'Istituto Italiano di Scienze Umane (Firenze-Napoli), a eu lieu à Procida (Naples) du 19 au 25 juin 2008, sous la responsabilité d'A. Várvaro et de M.-D. Gleßgen. L'École s'est déroulée dans les lieux de l'*Albergo La Vigna*, merveilleusement positionné sur les hauteurs de l'île, surplombant la mer.

L'École a été inaugurée par la présidente de notre Société, Mme Maria Iliescu. Les professeurs qui sont intervenus lors de cette première année sont nos membres suivants :

Martin-D. Gleßgen (Zurich), *La philologie informatique médiéviste : le programme Phoenix*

Max Pfister (Sarrebruck), *La metodología di lessicografia storica nel Lessico Etimologico Italiano*

Emilio Ridruejo (Valladolid), *La habilitación de conjunciones y de operadores conversacionales en las lenguas románicas*

Gilles Roques (Nancy), *La variance lexicale dans les traditions manuscrites du français ancien*

Fernando Sánchez Miret (Salamanca), *Los métodos para realizar una gramática histórica romance (fonética y morfología)*

Rosanna Sornicola (Naples), *Bilinguismo e diglossia nei documenti della Campania medievale*

David Trotter (Aberystwyth), *Histoire sociolinguistique de l'anglonormand*

Chacun des professeur a dispensé cinq heures de cours, réparties sur deux journées.

Cette année, les participants à l'École d'été furent les jeunes chercheurs suivants :

Xosé Afonso Alvarez Pérez (Santiago de Compostela)

Vicente Alvarez Vives (Valencia-Neuchâtel)

Daniele Baglioni (Rome)

Oana Balaş (Bucarest)

Ana Campo Hoyos (Valladolid)

Maria Desyatova (Moscou)

Paolo Greco (Naples)

Klaus Grübl (Munich)

Amélie Hanus (Namur)

Marc-Olivier Hinzelin (Oxford)

Daniela Ibba (Gérone)

Christina Konecny (Innsbruck)

Amina Kropp (Heidelberg-Munich)

Claire Vachon (Zurich)

Michaela Verde (Craiova)

Ces jeunes chercheurs ont été dispensés de la cotisation de membres de la Société pour l'année 2008.

Les organisateurs et les participants ont bénéficié pendant la semaine de l'aide efficace et souriante des jeunes romanistes Eleonora Ciambelli et Nicoletta Montella,

inscrites en thèse de doctorat auprès de l'Istituto di Scienze Umane. L'École a pu être organisée grâce au soutien financier de l'Istituto Fondazione Banco di Napoli ; les frais d'inscriptions ont pu par conséquent être réduits et la Société n'a pas engagé de frais dans l'organisation de l'École.

Les organisateurs espèrent pouvoir proposer en 2009 une deuxième École d'été dont la préparation pourra profiter des expériences très positives de cette première année. Elle sera annoncée dans le prochain fascicule de la Revue qui contiendra aussi l'appel à candidatures.

Prix de la fondation « Kurt Ringger » de l'Académie des Sciences et des Lettres de Mayence pour la promotion de la relève romaniste

Le fondateur

Kurt Ringger a été professeur de philologie romane à l'Université de Mayence. Parallèlement à ses recherches, internationalement reconnues, portant sur les littératures italienne, française et provençale, il s'est toujours beaucoup investi dans le soutien des jeunes chercheurs romanistes. Après sa disparition prématurée, l'Académie des Sciences et des Lettres de Mayence, héritière universelle, a créé en sa mémoire la fondation « Kurt Ringger » pour la promotion de la romanistique.

Prix de la fondation « Kurt Ringger »

La fondation « Kurt Ringger » attribue chaque année un prix à une thèse de doctorat ou d'habilitation dans le domaine romanistique, en linguistique, littérature ou dans les sciences de la culture. Les travaux doivent être d'une qualité exceptionnelle et avoir été récemment soutenus.

Le prix, s'élevant à un montant de 5.000 €, est remis lors de la cérémonie annuelle de l'Académie des Sciences et des Lettres à Mayence.

Candidatures

Des propositions peuvent être soumises par des professeurs en romanistique. Elles doivent être justifiées de manière détaillée et accompagnées de trois exemplaires du travail, des rapports de thèse, des diplômes et du CV du candidat. D'autres nominations ou obtentions de prix sont à mentionner. Les propositions doivent être adressées au bureau de la fondation « Kurt Ringger ».

Date de clôture des propositions

31 août 2008.

Adresse

Akademie der Wissenschaften und der Literatur
Kurt-Ringger-Stiftung
Generalsekretariat
Geschwister-Scholl-Straße 2
55131 Mainz

*Bibliothèque de Linguistique Romane (BiLiRo)**dirigée par Gilles Roques et Martin-D. Gleßgen*

La publication de la BiLiRo se poursuit en 2008 avec trois nouveaux volumes. Les volumes de la collection sont désormais reliés en couverture cartonnée recouverte de toile, tout en conservant leurs prix préférentiels pour les membres de la Société. Les deux premiers volumes, de Franco Pierno et d'Emmanuel Grélois/Jean-Pierre Chambon, seront disponibles en septembre 2008, le troisième, de Clara Curell Aguilà, en décembre 2008. L'offre de lancement a été prolongée pour les membres individuels de la Société de Linguistique Romane : ils peuvent commander les volumes au prix préférentiel, respectivement, de 27 (F. Pierno, E. Grélois/J.-P. Chambon) ou de 34 euros (C. Curell ; les frais de port étant toujours inclus), valable jusqu'au 31 octobre 2008. Les commandes peuvent être passées dès maintenant à l'adresse électronique <SLiR@rom.uzh.ch> ou, par courrier, à l'adresse du secrétaire de la Société (M.-D.G., Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH-8032 Zurich). Les commandes concernant les premiers deux volumes de la collection, de Colette Dondaine (2002) et Yan Greub (2003), sont à faire à la même adresse.

Les propositions de nouvelles publications sont à soumettre aux deux directeurs de la collection, à l'adresse électronique <SLiR@rom.uzh.ch> ou, par courrier, – en deux exemplaires – à l'adresse du secrétaire de la Société. Elles seront évaluées par les deux directeurs et par deux experts du domaine en question.

Nous soulignons qu'il s'agit d'une initiative nouvelle de notre Société, qui vise à mettre en valeur les travaux de ses membres, notamment jeunes, dans des champs d'études souvent mal servis, ou à des prix exorbitants, par les moyens de diffusion habituels, et choisis aussi de façon à promouvoir les diverses facettes de nos études, dans ce qu'elles ont de plus novateur et de plus représentatif à la fois. Nous faisons donc appel à nos sociétaires pour qu'ils participent au rayonnement de notre Société, en commandant ces ouvrages, pour eux ou pour les bibliothèques de leurs instituts ou Universités.

Franco Pierno

Postille spiritual et moral (Venise, 1517). Étude historique, analyse linguistique, glossaire et édition du premier commentaire biblique imprimé en langue vulgaire italienne

[À paraître en sept. 2008. XIV + 388 pages. 27 euros (membres individuels) – 41 euros (autres). – ISBN 2-9518355-3-1. Bibliothèque de linguistique romane. Volume 03.]

Parues à Venise en 1517, les *Postille spiritual et moral* sont des commentaires moraux et exégétiques imprimés dans les marges qui encadrent le texte d'une traduction de la Bible en langue vulgaire italienne. Il s'agit du premier recueil de gloses bibliques, donc, du premier commentaire de la Bible, à être imprimé en langue vulgaire. Ce volume, issu d'une thèse soutenue à l'Université de Strasbourg, offre une édition des *Postille*, accompagnée d'une étude historique, d'une analyse linguistique et d'un glossaire. L'ouvrage se veut un appronfondissement des connaissances relatives à la langue des textes religieux italiens d'avant la Réforme, notamment de ceux que l'on pourrait définir comme des "textes ecclésiastiques", destinés aux membres du clergé qui n'avaient ni une solide formation théologique ni une connaissance adéquate du latin. L'étude de la langue des *Postille* révèle donc les mécanismes et les structures d'une tentative de codification vernaculaire de l'information théologique et spirituelle, avant la toscanisation déclenchée par les *Prose de Pietro Bembo* (1525).

Sommaire

Préface par MARTIN-D. GLESSGEN. – Introduction

1. La langue religieuse italienne avant le Concile de Trente
 2. Les *Postille spiritual et moral* : contexte historique et enjeux textuels
 3. Analyse linguistique
 4. Glossaire
 5. Conclusion
 6. Critères d'édition
 7. Le texte
- Bibliographie

Emmanuel Grélois / Jean-Pierre Chambon

Les Noms de lieux antiques et tardo-antiques d'Augustometum / Clermont Ferrand. Étude de linguistique historique

[À paraître en 2008. XVIII + 234 pages. 27 euros (membres individuels) – 41 euros (autres). – ISBN 2-9518355-2-3. Bibliothèque de linguistique romane. Volume 04.]

Fruit de la collaboration d'un historien et d'un linguiste, l'ouvrage dégage et analyse les (micro)toponymes du territoire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) – l'ancienne capitale de la cité des Arvernes – dont la formation remonte à l'Antiquité ou à l'Antiquité tardive : une quarantaine au total.

Les auteurs se sont appliqués à importer dans le champ de la toponymie les bonnes méthodes et les bonnes pratiques, familières aux romanistes, de la lexicographie descriptive et de la lexicologie historique. Chaque toponyme fait d'abord l'objet d'un article lexicographique et étymologique qui décrit en détail sa tradition et qui, loin de se limiter à l'étymologie origine, retrace aussi précisément que possible les différentes phases de l'histoire du mot. La recherche repose sur une riche documentation philologique, puisée en grande partie directement aux sources. Une attention particulière est accordée au contexte sociolinguistique de l'évolution des noms. Après l'inventaire analytique, un essai de synthèse s'attache à replacer les toponymes traités dans le cadre de la romanisation / « déceltisation » et du peuplement antique, puis à rassembler les principaux apports du travail à l'histoire de l'occitanet du français régional.

Ainsi, à travers l'analyse microscopique d'un matériel local, l'ouvrage, suscité par le projet d'« Atlas topographique d'Augustometum » (DRAC, Auvergne), voudrait apporter une contribution de méthode à la nécessaire refondation de la toponymie occitane.

Sommaire

Préambule par MAX PFISTER. – Préface par GABRIEL FOURNIER. – Avant-propos

CHAPITRE PREMIER : La Présentation lexicographique

Section I/ La sélection de la nomenclature. – *Section II/* Le traitement. – *Section III/* Le propos méthodologique

CHAPITRE II : Inventaire lexicographique et étymologique

CHAPITRE III : Essai de synthèse

Section I/ Les toponymes d'origine latine : classes et types. – Section II/ Les toponymes d'origine latine : référence et répartition. – Section III/ Les toponymes empruntés par le latin, la déceltisation et les débuts de la romanisation. – Section IV/ Le témoignage linguistique des noms de lieux

APPENDICE (Autres toponymes de Clermont-Ferrand ou de sa banlieue pouvant présenter un intérêt pour l'archéologie)

INDEX. – BIBLIOGRAPHIE

Clara Curell Aguilà

Diccionario de galicismos del español peninsular contemporáneo.

Prólogo y supervisión de André Thibault.

[À paraître en 2008. Ca 550 pages. 34 euros (membres individuels) – 48 euros (autres). – ISBN 2-9518355-4-X. Bibliothèque de linguistique romane. Volume 05.]

En los últimos años del siglo pasado, se publicaron algunos diccionarios de anglicismos del español, así como uno de arabismos. Sin embargo, los galicismos – que desde Baralt en el siglo XIX no habían dado lugar a ninguna monografía de conjunto (con la excepción de artículos monográficos y de tesis no publicadas) – solo han sido tratados parcialmente, sin que el español peninsular contemporáneo haya dispuesto hasta ahora de una descripción general.

Afortunadamente, tal vacío se ve hoy colmado con este nuevo *Diccionario de galicismos del español peninsular contemporáneo*, realizado por Clara Curell Aguilà, profesora de Filología Francesa de la Universidad de La Laguna (Tenerife). Entre los puntos fuertes de esta obra, hay que señalar el gran número de fuentes lexicográficas que se han tenido en cuenta no solo españolas, sino también francesas, lo que es especialmente encomiable, pues los trabajos que hasta ahora se han dedicado a los galicismos en distintas lenguas del mundo no siempre conocen y citan las obras fundamentales de la lexicografía histórica de la lengua francesa (como son el *FEW* y el *TLF*), sin las cuales es imposible retratar de manera satisfactoria el origen y la historia de los préstamos del francés.

Otro punto fuerte de este diccionario lo constituye el vaivén entre los datos meta-lingüísticos proporcionados por la lexicografía y las fuentes de primera mano cuya explotación ha hecho posible demostrar la vitalidad efectiva de los galicismos catalogados, así como sus valores connotativos, sus variantes gráficas o sus afinidades sintagmáticas. La presencia de citas proporciona a este repertorio lexicográfico un valor suplementario: los galicismos aparecen en contextos reales, tal y como escritores, periodistas e incluso sencillos usuarios de la red los han empleado. La toma en consideración del discurso real de los españoles permitirá resolver más fácilmente y con más autoridad, dentro de una perspectiva de planificación lingüística, los problemas normativos de grafía, de pronunciación e incluso de sintaxis y de semántica que se plantean cada vez más a la hora de redactar diccionarios de lengua.

Esta obra que Clara Curell Aguilà nos presenta aquí constituye una base imprescindible que nos ahorrará mucho trabajo en el futuro y cuya consulta resultará obligatoria para cualquier investigador que se interese por el origen y el devenir de los préstamos del francés en el español peninsular de nuestra época.

Sont toujours disponibles :

Colette Dondaine

Le Trésor étymologique des mots de la Franche-Comté, 2002

[600 pages. 34 euros (membres individuels) – 48 euros (autres). – ISBN 2-9518355-0-7.
Bibliothèque de linguistique romane. Volume 01.]

Yan Greub

Les mots régionaux dans les farces françaises. Étude lexicologique sur le Recueil Tissier (1450-1550), 2003

[416 pages avec un CD-Rom de cartes. 18 euros (membres individuels) – 27 euros (autres). – ISBN 2-9518355-1-5. *Bibliothèque de linguistique romane. Volume 02.*]

Dans la première moitié de 2009 paraîtra :

Claire Vachon

Le changement linguistique au XVI^e siècle. Une étude basée sur des textes littéraires français

[*Bibliothèque de linguistique romane. Volume 06.*]